L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

Tirage: 11 000

LA LIBERTÉ

Volume 71 No 19 Saint-Boniface, le vendredi 17 août 1984



EN VEDETTE:

Les trois candidats francos à Saint-Boniface ont donné leurs réponses.

EN SPECTACLE:

Les Danseurs de la Rivière Rouge offrent leurs chansons à répondre.



Il suffirait simplement de convertir 24 Sussex en triplex!

La RÉGENCE

Que faites-vous ici, bande de chenapans?

Le ton péremptoire ne pouvait venir que d'une seule personne. Fred Socio, professeur émérite de politologie, trônait au beau milieu de la rue Cathédrale tout ensoleillée, à portée de voix du Collège. Il venait de mettre la main sur d'anciens étudiants, déjà conditionnés à subir son soliloque.

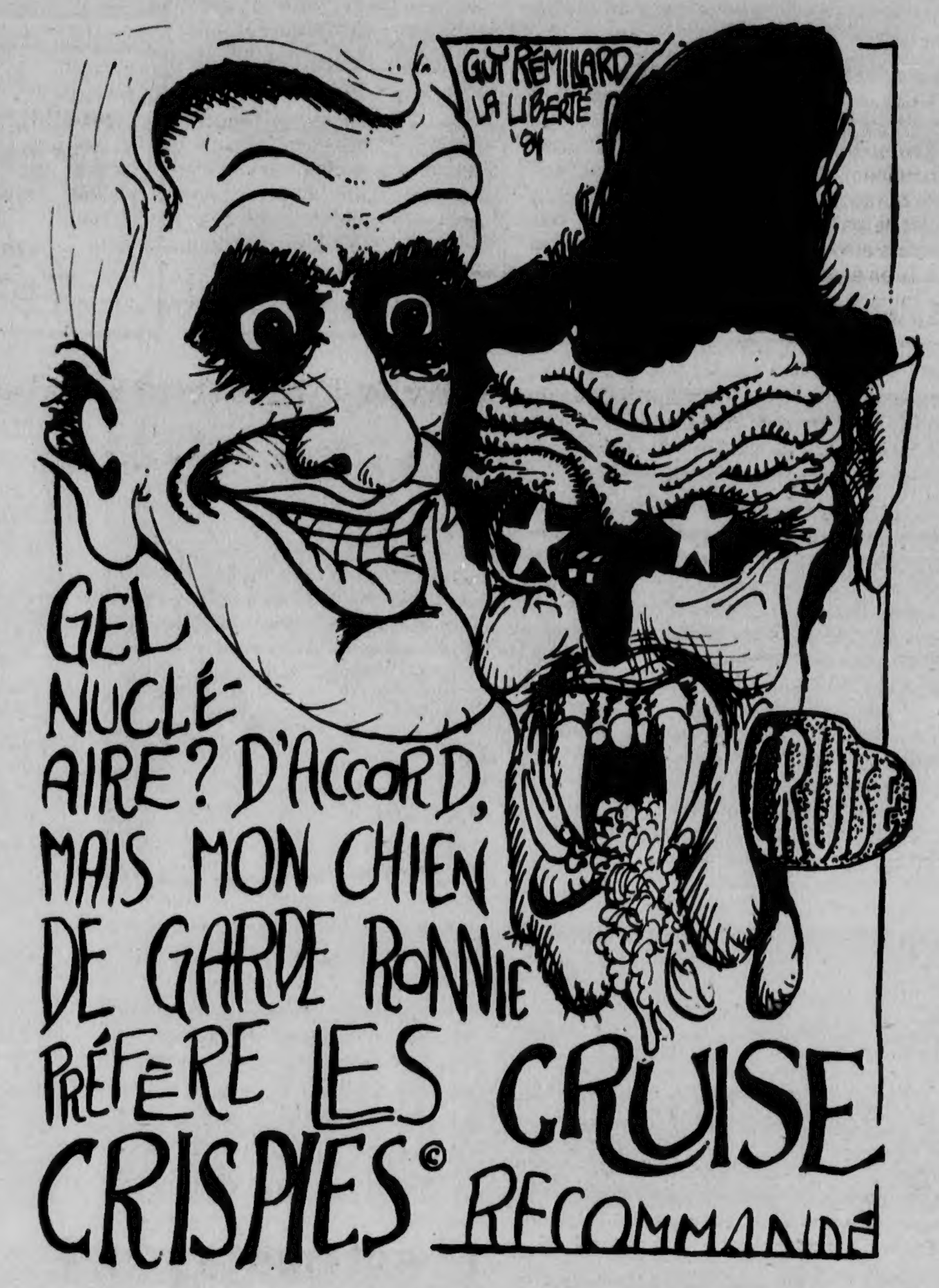
J'imagine qu'en bons élèves diligents vous lisez attentivement les journaux? Je vois en tout cas que vous ne passez pas le plus clair de votre été à vous bronzer inutilement sur une quelconque Plage albérienne. C'est bien.

Je saisi aussi dans vos yeux, mon cher Lanthier, que vous bénissez le hasard fortuit qui m'a conduit à vous rencontrer pour vous entretenir de mes profondes pensées sur le déroulement inexorable de cette campagne électorale estivale, qui me semble sociologiquement inacceptable pour au moins un tiers d'électeurs indécis.

Pour entrer immédiatement dans le vif du sujet, vous m'avouerez, mon brave Ayotte, que ma prophétie concernant les évidentes capacités limitées de celui qui prétend encore au titre de Premier ministre du pays s'est avérée.

Vous vous souvenez sans doute qu'à la suite d'une pénétrante analyse, j'avais affirmé clairement que le seul choix possible pour les libéraux résidait dans Jean Chrétien, le toujours populaire populiste, qui aurait su juguler l'appétit de changement qui secoue les entrailles profondes du peuple canadien.

Mais que voulez-vous, mon bon Desaulniers! Que peut un petit professeur de politologie contre des intrigues florentines? Comme je vous le rappelait à la fin de cet exposé sur la SUCCESSION, l'Histoire doit suivre son cours et non le mien!



Et l'histoire des quatre prochaines années sera colorée en bleu. Du moins s'il faut donner du crédit aux dernières sorties pleines d'une assurance qui frisait l'outrecuidance de Brian Mulroney. Un bleu bien plus sombre que celui de notre ciel manitobain. Car n'oubliez pas, mon doux Bérard, qu'une majorité conservatrice nourrirait au sein de son caucus nombre d'émules de Dan Mackenzie.

Insultés à tour de bras

En vérité, je vous le dis, mon triste Lansard, l'avenir m'inquiète sous l'un ou l'autre des frères siamois de Bay Street, qui se ressemblent encore plus, maintenant qu'ils s'insultent à tour de bras depuis l'arrivée du Faiseur de pluie, Keith Davey. Pourquoi ça m'énerve, mon souriant Pelletier? Parce que je les compare à notre ex-Grand Timonier. Celui qui a tenu fermement la barre pendant presque 16 ans.

Il y aurait bien Ed Broadbent, qui a un peu d'allure et de contenu quand il ne crie pas. Il est premier-ministrable, mais néo-démocrate. Donc condamné à convaincre les gens "ordinaires" qu'ils ont besoin d'un coup de main solide à Ottawa pour les défendre.

Les valeurs canadiennes étant ce qu'elles sont, c'est une entreprise plus délicate que de se faire élire dans Vancouver-Quatra. Pourquoi, mon joyeux Laramée? Parce que les Canadiens sont contre le risque. Ils veulent du changement dans la continuité. Puisque, à part les chômeurs, ils se disent que ça pourrait être pire, mais que, dans le fond, ça va plutôt bien.

Or, en toute modestie, mes bons amis et néanmoins étudiants fidèles, permettez-moi de vous expliquer quelle est la seule façon d'espérer que les tombereaux de promesses électorales des trois partis soient réalisées. Des promesses, soit dit en passant, dont chaque chef réclame généralement la paternité.

Le truc est simple. Il suffit que tous les Canadiens s'entendent pour élire un nombre égal de députés des trois partis: 94 libéraux, 94 conservateurs et 94 néo-démocrates.

Du coup, les notions de gouvernement majoritaire, de gouvernement minoritaire disparaîtraient, balayées par le bon sens. Une coalition tripartite s'imposerait, avec un triumvirat à la tête du pays. Il suffit simplement de transformer le 24 Sussex Drive en triplex!

Gardons-nous d'aller trop loin!

Comme les trois partis devraient assumer la responsabilité de gouverner le pays, adieu les promesses électorales intempestives, terminés les abus de pouvoir, à la poubelle le patronnage. Tout le monde serait content.

Et qui sait? Si l'harmonie règne avec autant de joie que je l'imagine déjà, un peu de préscience m'indique qu'on pourrait se passer des élections fédérale. Plus de danger que les Canadiens se fassent déranger pendant leurs vacances!

Ah, mes enfants! Comprenez-vous maintenant pourquoi j'aime tant la politologie? C'est une science en mouvement continuel, qui essaie de tracer une voie concrète toujours plus sereine pour le peuple canadien. Une science qui laisse toute sa place au souffle du génie, à l'art de l'anticipation.

Mais gardons-nous d'aller trop loin. Nous reparlerons des détails de ma théorie à la rentrée scolaire. En attendant, laissons-les faire du théâtre dans des débats, laissons-les s'obstiner, s'insulter, se faire-valoir, se discréditer, promettre la lune.

Dans le recueillement des vacances, laissons plutôt mourir la Régence de sa belle mort.

Pour copie conforme:

Bernard BOCQUEL

Apepsie

D. Tougas/J. Vrignon







La réponse de Raymond Hébert à Armand Bédard

M. le rédacteur,

Un article que j'ai signé récemment pour La LIBERTÉ et publié dans ses éditions du 6 et du 13 juillet dernier a suscité plusieurs commentaires négatifs de la part de partisans néo-démocrates; il a également occasionné une attaque personnelle virulente contre moi de la part du candidat néo-démocrate dans la circonscription de Saint-Boniface, M. Armand Bédard.

L'émotivité et le caractère hautement personnalisé de l'attaque de M. Bédard suffisent pour mettre en question la crédibilité de M. Bédard comme candidat au poste politique le plus important et le plus prestigieux de Saint-Boniface; j'y reviendrai plus loin. Mais d'abord, je voudrais reprendre l'argumentation contenue dans mon article, afin que l'omission, remarquée et délibérée, du parti néo-démocrate soit bien comprise.

Depuis de nombreuses années, les électeurs du vieux Saint-Boniface et les électeurs francophones des autres régions constituant la circonscription fédérale de Saint-Boniface, ont appris à voter de façon pondérée, en considérant les conséquences de leur vote. Cela veut dire qu'assez souvent les électeurs francophones de Saint-Boniface et des régions environnantes ont voté en faveur d'un parti sur le plan provincial et d'un autre parti sur le plan fédéral.

L'exemple le plus évident est le fait que M. Laurent Desjardins, néo-démocrate, l'a toujours emporté sur le plan provincial et a le plus souvent été membre du gouvernement provincial néo-démocrate; alors que, le plus souvent, les électeurs francophones ont contribué fortement à élire des libéraux au fédéral, en les personnes de MM. Joseph Guay et Robert Bockstael.

Cette action, loin d'être une manifestation d'inconstance, était au contraire très rationnelle, parce qu'elle maximisait la présence franco-manitobaine aux deux paliers de gouvernement. L'on retrouve une situation analogue au Québec alors que les Québécois élisent depuis 1976 un gouvernement indépendantiste sur le plan provincial et un gouvernement fédéraliste centralisateur sur le plan fédéral. Contradiction? Pas du tout. Sachant qu'ils sont minoritaires dans la fédération canadienne, les Québécois maximisent leur présence sur les deux plans.

Or il existe, chez bon nombre de francophones de la circonscription fédérale de Saint-Boniface, un réflexe nostalgique en faveur du parti libéral; il existe également un appui solide, et bien mérité, chez un grand nombre de Franco-Manitobains en faveur du Npd provincial. Le danger est que ces deux facteurs motivent principalement leur vote le 4 septembre prochain plutôt que la froide analyse des conséquences de leur action.

Car, toute autre chose étant égale, les Franco-Manitobains seront toujours mieux servis par un député du côté du gouvernement qu'un député à l'extérieur du gouvernement. C'est toujours le parti au pouvoir qui décide des nominations juridiques; c'est le parti au pouvoir qui décide des octrois aux organismes (et Dieu sait que nous en avons à nourrir!); c'est le parti au pouvoir qui établit les politiques et les programmes législatifs qui ont un impact direct et indirect sur notre communauté. Dans ce contexte, et si l'on admet les affirmations ci-haut, il devient clair qu'un vote néo-démocrate, sur le plan fédéral et du point de vue d'un Franco-Manitobain, est un vote qui ne mène nulle part.

Au contraire, si une victoire libérale semblait assurée, pourquoi ne pas rester avec M. Bockstael, qui a, somme toute, bien servi sa circonscription depuis plusieurs années? Si, par contre, il semble que ce soit les Conservateurs qui formeront le gouvernement, pourquoi ne pas élire M. Léo Duguay, francophone bien connu et dont l'expérience sur les plans provincial et fédéral en font un candidat intéressant?

(Depuis que j'ai écrit mon article au début juillet, tous les indicateurs importants: réactions aux débats, sondages, analyses de commentateurs politiques, convergent pour indiquer que les Conservateurs formeraient au moins un gouvernement minoritaire, si l'élection se tenait aujourd'hui. Il ne faut pas oublier par contre qu'il reste trois semaines avant la fin de la campagne, et que bien des choses peuvent changer en trois semaines.)

J'admets que cette façon de voir la politique n'est pas orthodoxe. Elle ne tient pas compte d'autres facteurs politiques importants, tels les idéologies et le leadership des partis. Elle ne tient compte que d'un facteur majeur, à savoir les intérêts des Franco-Manitobains comme collectivité.

Mais cette perspective, même si on ne la partage pas, ne mérite certainement pas que l'on mette en question l'intégrité de son auteur, et qu'on l'accuse "d'audace, de culot, de front, d'impudence et, surtout, de malhonnêteté".

Je ne désirais pas parler d'Armand Bédard au début de juillet car je savais que son expérience politique très limitée le plaçait déjà dans une position désavantagée par rapport aux deux autres candidats majeurs à Saint-Boniface; son attaque intempérée contre moi, frisant la diffamation et surtout faite sans provocation, me confirme qu'il est incompétent à détenir le poste de député fédéral de Saint-Boniface.

Un mot à Francis Potié: le parti néo-démocrate ne possède pas le monopole de l'appui des jeunes, ni des politiques favorables à la jeunesse. Je suis heureux de constater que plusieurs de mes étudiants (es) et anciens (ennes) étudiants (es) se retrouvent dans les campagnes électorales des trois candidats principaux à Saint-Boniface.

J'encourage toujours, comme vous le savez par expérience, mes étudiants à développer leur capacité de former leurs propres jugements face aux événements politiques et à leur engagement politique. Je respecte votre prise de position face aux prochaines élections fédérales; je ne vous demande que de respecter la mienne, sans tenter de la déformer en essayant d'y lire des éléments qui n'y sont pas (comme une attitude anti-jeunesse, par exemple).

Raymond Hébert
Saint-Boniface
Le 10 août 1984

Ceux qui font circuler ces trois rumeurs

M. le rédacteur,

Je suis tanné, pour ne pas dire écoeuré d'entendre les libéraux et les conservateurs à Saint-Boniface dire que si j'ose voter néo-démocrate, que si j'ose voter pour M. Armand Bédard, je perds mon vote!

Si M. Bockstael et M. Duguay veulent tellement avoir mon vote, ils devraient savoir que ce n'est pas en insultant mon intelligence qu'ils vont l'obtenir.

J'osais croire que cet argument qui dit "un vote néo-démocrate c'est un vote perdu ou un vote inutile" n'était servi qu'à moi, mais depuis les dernières semaines j'entends de partout des rumeurs bêtes et écoeurantes:

a) M. Bédard peut promettre tout ce qu'il veut aux électeurs et électrices de Saint-Boniface parce que son parti ne formera pas le gouvernement;

b) M. Bédard ne veut même pas remporter les élections (il paraît qu'il le fait pour la "cause");

c) Un vote Npd est un vote perdu ou inutile.

Ceux et celles qui travaillent dans les campagnes électorales de M. Duguay et M. Bockstael à faire circuler ces trois rumeurs sont des malhonnêtes, des opportunistes, des assoiffés(es) de pouvoir, des propagandistes.

Ces gens-là ne semblent pas comprendre qu'en disant ce qu'ils disent de M. Bédard, ils et elles insultent l'intelligence des électeurs et des électrices qui ont compris que M. Bédard est le seul candidat crédible pour Saint-Boniface.

Moi, ces trois rumeurs me disent que les organisations Duguay - Bockstael ont très peur de la force et de la hauteur de M. Bédard. Mon vote n'est pas perdu parce que j'ai déjà gagné. Bédard ira à Ottawa le 4 septembre, et vous verrez la différence.

Alain Molgat
Saint-Boniface
Le 13 août 1984

C'est pas la place

M. le rédacteur,

Quelle est la position de La LIBERTÉ concernant la marijuana? Dans la critique du film "Countryman", M. Stringer semble indiquer que La LIBERTÉ est "pour". Je cite: "Pourtant, le film donne le goût de visiter cette île... Et qui sait, peut-être avec l'aide d'un spliff?..."

Vous suggérez que pour visionner ce film, ce serait peut-être mieux de fumer un "spliff" pour mieux l'apprécier. Dire de telles choses dans La LIBERTÉ, c'est pas la place.

Si vous avez besoin de ça, tant mieux pour vous autres. Vous voulez vous en vanter? Peut-être que vous auriez dû distribuer des dépliants de porte en porte!

Christiane Dubé-Weiss
Winnipeg
Le 12 août 1984

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 11,000 foyers du Manitoba français.
Membre de
APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Odette DELISLE
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204) 237-4823

L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
237-4823



Les trois candidats ont exposé les politiques de leur parti

La Société franco-manitobaine avait baptisé son débat entre les trois candidats francophones du comté de Saint-Boniface "Confrontation 84". Les quelque 280 personnes qui ont assisté à l'heure et demie de questions-réponses le 13 août ont plutôt entendu des discussions sans éclats.

En fait, Robert Bockstael (libéral), Léo Duguay (conservateur) et Armand Bédard (néo-démocrate) se sont essentiellement faits les porte-parole des politiques de leur parti respectif.

Les thèmes principaux de la présente campagne électorale ont été mis sur le tapis par les trois panelistes: *(Taïb Soufi, Louise Fort et Michel Roy)* allant du chômage ches les jeunes en passant par l'avortement, le bilinguisme, les femmes et le désarmement nucléaire.

Concernant le nucléaire, le député sortant, Robert Bockstael, s'est prononcé en faveur d'un gel multilatéral sur la production d'armes nucléaires, à condition qu'il soit vérifiable. Il se joint ainsi publiquement, entre autres, à Jean Chrétien et Lloyd Axworthy, qui se sont déjà prononcé pour un assouplissement de l'actuelle politique du parti libéral en matière d'armement nucléaire. Une idée une nouvelle fois fermement rejetée par John Turner.

Durant le débat, Robert Bockstael a défendu la politique gouvernementale tout en mettant l'accent sur les fonds fédéraux injectés depuis quelques années dans des projets au Manitoba. Un travail qu'il a accompli "sans publicité" a-t-il ajouté.

Le candidat conservateur, Léo Duguay, s'en est essentiellement pris aux libéraux, "la même vieille bande". Il a répété à plusieurs reprises le thème favori de Brian Mulroney: la nécessité d'un changement d'attitude, d'une nouvelle équipe. Il faut écouter d'abord: gouverner en s'appuyant sur le consensus et non la confrontation.

Leurs propres conclusions

Pour sa part, le néo-démocrate Armand Bédard s'est employé à présenter les idées du NPD en se référant régulièrement aux actions prises par le gouvernement provincial en matière de création d'emplois. Il a invité l'assistance à regarder les prises de positions des deux autres partis, impliquant que seul les néo-démocrates constituent une véritable alternative. Il a aussi cité deux passages du texte des évêques catholiques du Canada qui condamnent l'actuelle façon d'envisager la politique économique du pays, s'effectuant au détriment des défavorisés.



De gauche à droite: Léo Duguay, Armand Bédard et Robert Bockstael

Il serait bien difficile de juger à l'applaudimètre lequel des trois candidats semblait s'attirer les faveurs de l'assistance. Robert Bockstael, Armand Bédard et Léo Duguay ont suscité des applaudissement plus polis qu'enflammés.

Michel Roy, qui interrogeait les candidats au nom des jeunes, estime "qu'ils auraient pu répondre d'une manière plus concrète" mais "qu'ils ont fait leur possible" dans le cadre d'une campagne électorale où "les prises de positions des partis fédéraux sont vagues".

Louise Fort, qui a interrogé les trois politiciens sur les questions touchant la femme, croit que "les trois ont répondu également. J'aurais préféré plus de viande. Ils ont mis de l'avant les positions de leur parti. Notre rôle était de mettre sur la table des problèmes. Les gens tireront leurs propres conclusions".

Taïb Soufi a été "surpris par l'égalité de ton du débat. Ce qui en ressort, c'est que l'électeur moyen devra voter en fonction de l'homme et non pas du programme de son parti".

Bernard BOCQUEL

Lettres à LA LIBERTÉ

La logique et le réalisme du NPD

M. le rédacteur,

Suite au débat du 13 août, il devient sûrement de plus en plus évident dans l'esprit des électeurs de Saint-Boniface /Saint-Vital qu'un seul candidat peut représenter adéquatement notre comté.

Malheureusement, M. Bockstael a gaspillé son temps de parole en nous donnant une énumération détaillée des fonds qu'il a eu la chance de récupérer pour notre comté, grâce à la bonne générosité de Lloyd "money-bags" Axworthy. Au sujet de ses politiques et de ses projets pour le comté, nous n'en savons pas plus!

Pour ce qui est de M. Duguay??? Nous voulons le rassurer, sur sa déclaration qui nous a le plus frappés, à savoir "Je veux faire sûr..." (sic). Et que les seuls changements que vous nous proposez sont des changements de visages et non de politiques. En suivant aveuglement les idées et en copiant fidèlement le style de votre chef "Brian", vous nous avez démontré que les problèmes régionaux, vous importaient peu.

Si les propos de ces deux candidats, nous ont laissé sur une note de pessimisme et d'amertume, face à des promesses qui nous garantissaient un futur très semblable au passé, les propos réalistes de M. Armand Bédard du NPD, nous ont apporté les notes les plus encourageantes pour la jeunesse. En effet, il a été le seul à nous apporter des politiques justes et réalistes pour tous, tel:

- Des revenus décents pour les personnes âgées, comme les veuves qui, même si elles n'ont pas participé à l'essort du pays.
- Cesser les coupures budgétaires au niveau de l'éducation et ramener les budgets au niveau ou ils étaient avant ces coupures, pour l'éducation post-secondaire.
- Encourager l'entreprise privée à favoriser l'apprentissage des jeunes travailleurs.

Pour terminer, nous espérons qu'entre l'émouvant récit d'un passé peu reluisant de M. Bockstael et l'avalanche de promesses de M. Duguay, tirées de la bouche même de son chef, les électeurs auront pu reconnaître, lors du débat au CUSB, la logique et le réalisme des politiques du candidat NPD.

Tous les candidats sont d'accord à faire un avenir à la jeunesse. Si, tous les citoyens sont aussi d'accord, ils voteront Armand Bédard!!!

Pour une jeunesse représentée à Ottawa...

Denis Daigle
Francis Potié
Ginette Péloquin
Maurice Smith
Louis Gagné
Et tous ceux qui ont à coeur le comté de Saint-Boniface

Saint-Boniface
Le 14 août 1984

Bédard, Bockstael, Duguay et leur position sur l'avortement

Réseau, "l'organisme d'action politique du statut de la femme à Saint-boniface" vient de rendre public des extraits d'entrevues effectuées avec Robert Bockstael, Léo Duguay et Armand Bédard.

Plusieurs sujets ont été abordés concernant directement la femme: les femmes et les partis politiques, les femmes et le marché du travail, la pension, le divorce, les femmes battues, la pornographie, la prostitution, l'avortement.

Réseau a effectué les entrevues "Non pas pour le plaisir d'appuyer publiquement un parti, une candidate ou un candidat. Mais pour tirer des engagements clairs de ceux et celles qui voudraient bien nous gouverner à partir du 4 septembre".

La question fort controversée de l'avortement ayant été abordée assez brièvement au débat du 13 août, voici les réponses des candidats, extraites du document de Réseau, à la question:

D'après un sondage d'opinion exécuté auprès des Canadiens et des Canadiennes, soixante-treize % (73%) se prononçaient en faveur du choix à l'avortement. Quelle position prenez-vous face à l'avortement?

Bédard:

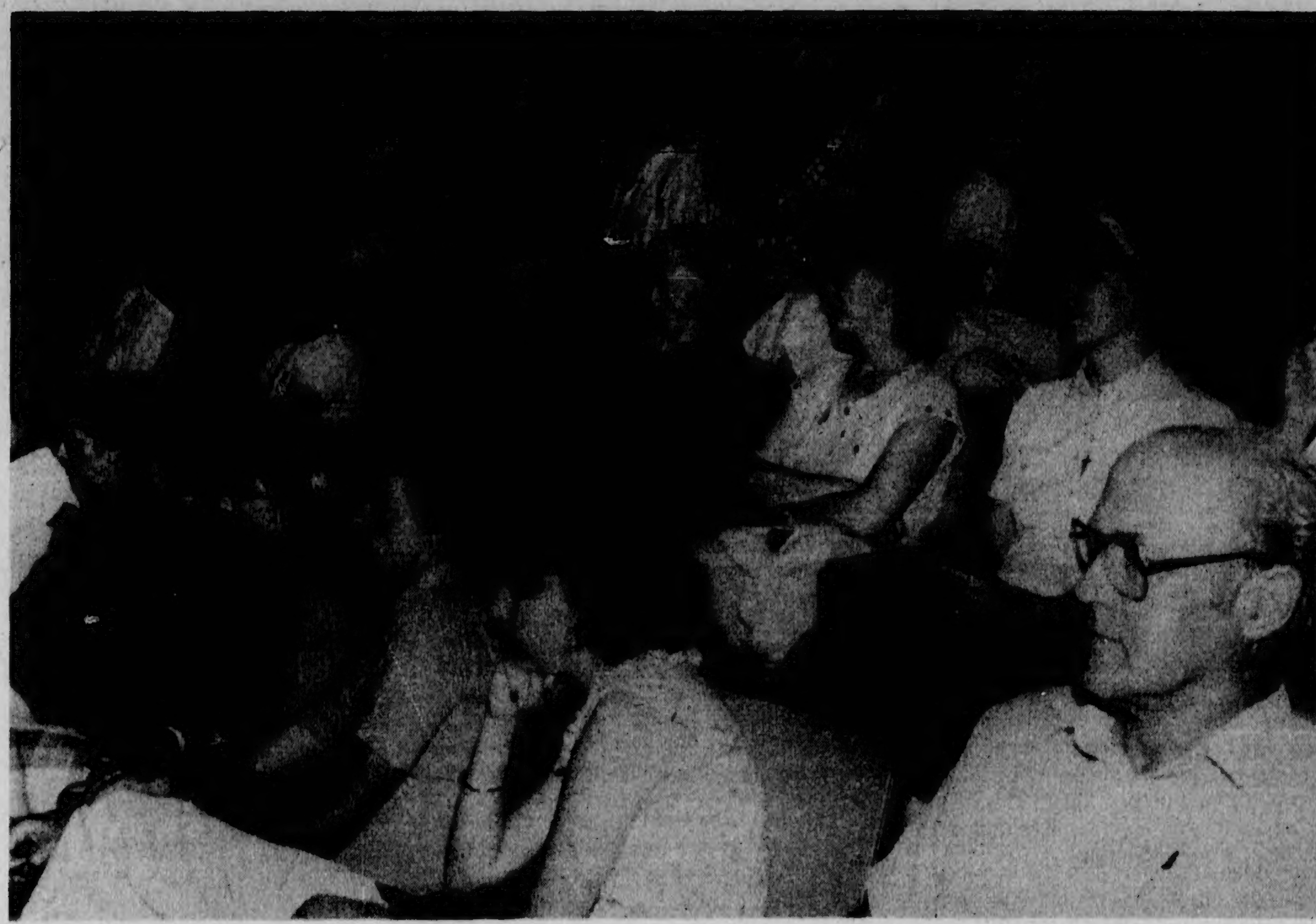
À mon avis, le rôle du législateur n'est pas d'imposer des idées aux autres. C'est effectivement de s'assurer du bien-être de la personne. Certains simplifient la question: c'est noir ou blanc. Moi, je ne suis pas prêt à faire ça comme législateur. Certains disent: il faut l'illégalité de la chose. Qu'est-ce que ça fait? Premièrement, ça ne change rien. Il y aura encore des grossesses non planifiées, non désirées. Il y aura encore des femmes qui vont tout faire pour obtenir l'avortement. Là, ce n'est pas drôle. La personne qui a décidé d'avoir un avortement c'est sa décision. Elle va aux États-Unis. Elle va chez un charlatan. Ou elle se l'administre elle-même. Ça arrive, et beaucoup de fois. Alors, qu'est-ce que le législateur a accompli en faisant cela? Une chose seulement. Il ou elle a rendu une situation, déjà sérieuse, pire. C'est hypocrite. Il faut l'éducation familiale. C'est un grand besoin. Solutionner. Éduquer. Poursuivons les recherches dans les méthodes contraceptives. Se cacher la tête dans le sable, ce n'est pas une solution.

Bockstael:

Pas besoin de me donner les statistiques. Je suis contre l'avortement et puis je vais toujours l'être, un point c'est tout. À cause de mes convictions religieuses et le reste et en conscience, il faut que je m'oppose à l'avortement, et puis je vais le faire. Que ça me coûte tous les votes au monde, c'est mon principe.

Duguay:

Je ne suis pas intéressé à encourager l'avortement comme étant une façon de contrôler les naissances. Je crois que la loi qui existe présentement, si elle était appliquée de façon raisonnable et égale à travers le pays, qu'elle pourrait nous servir bien. Disons, qu'on puisse l'appliquer de la même façon à Winnipeg qu'à Ste-Anne; que la dame qui habite Ste-Anne ait le même accès. Je ne supporterai pas d'élargir cette loi. C'est une solution de second ordre. Si on veut contrôler les naissances, je supporterai de tout ce que je peux la prévention. Mais une fois que la conception existe, je trouve ça une deuxième solution, mais j'accepte que dans certaines situations c'est nécessaire.



Près de 300 personnes se sont rendues à la salle Martial-Caron du CUSB pour essentiellement entendre les trois candidats exposer les grandes lignes des politiques de leur parti.

Un agent consulaire

Les Français au Manitoba disposent maintenant d'un agent consulaire chargé de leur donner un coup de main. Il s'agit de Léo Teillet, qui s'occupera aussi des Français de passage au Manitoba qui connaîtraient des problèmes.

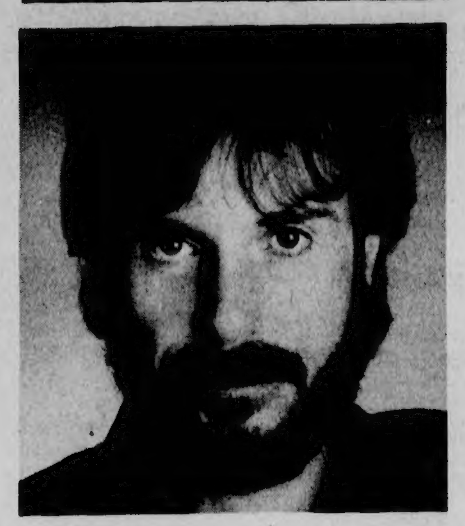
Il peut être rejoint au 233-1426 (201-185 Boulevard Provencher, CP 36, R2H 3B4). La France a opté pour un agent consulaire, suite à la fermeture du consulat français à Winnipeg. C'est le consulat général à Toronto qui a la charge des Français du Manitoba.



Léo Teillet, l'agent consulaire de France à Winnipeg.

Bye bye l'idée d'une bibliothèque provinciale!

Jean de La Fontaine aurait probablement été inspiré par le *Winnipeg Library Board*. L'histoire de l'aigle qui se servait d'un morceau de fromage pour attirer la souris et qui finit par le perdre...



Le violoniste normand célèbre, Jean-Luc Ponty, montera sur les planches à l'Association étudiante de l'Université de Winnipeg dans le cadre de sa série "Jazz Riddell".

Avec dix albums à son actif, ce musicien accompli penche surtout vers un jazz influencé de rock.

À la salle du centenaire, le 21 août.

Tout le monde, y inclus le conseil de ville de Winnipeg, s'entend sur la nécessité d'agrandir ou reconstruire la Bibliothèque de Saint-Boniface. Voilà déjà quelques années qu'on en parle. 500 000$ ont longtemps été dans le budget de 5 ans de la ville.

C'est en tenant compte de ce budget que la Société franco-manitobaine a choisi, en décembre 1983, de proposer à la ville la création d'un service provincial pour les francophones.

On utilisérait le nouvel édifice de la Bibliothèque de Saint-Boniface pour abriter un service postal et ambulant, un réseau informatisé et un plus grand nombre de bouquins, disques, jeux...

Le problème: les 500 000$ budgetés par la ville pour la Bibliothèque de Saint-Boniface ont disparu !

Ne parlons plus d'un réseau provincial. On s'inquiète maintenant tout simplement de ne pas pouvoir offrir un meilleur service bibliothécaire à Saint-Boniface. *(La bibliothèque possède présentement 60 000 volumes seulement, n'a aucune salle de projection de films et offre peu de place pour des activités avec les jeunes.)*

Le représentant de Saint-Boniface au conseil de ville, Guy Savoie, reconnaît la nécessité de réaménager ou déménager la bibliothèque située avenue de la Cathédrale.

Toutefois, il estime que les fonds devraient sortir du budget courant de la ville, et non du budget capital prévu sur cinq ans.

"Moi, je suis prêt à le faire passer. Mais c'est d'abord au *Winnipeg Library Board* de décider ce qu'il veut."

Le représentant de la Bibliothèque de Saint-Boniface au *Winnipeg Library Board*, Renald Guay, explique l'évaporation du 500 000$ par le manque de poids de Saint-Boniface à la ville: "Cela démontre le grand manque d'appui de la ville pour les francophones et les résidants de Saint-Boniface. Même si la Bibliothèque de Saint-Boniface est aussi pour les anglophones!"

La souris disparue

Renald Guay ajoute que le fait que ce soit la Société franco-manitobaine qui a proposé la bibliothèque provinciale francophone n'a pas aidé. "Le nom de la Sfm sur le document a été mal reçu"

D'après Guy Savoie, la ville aurait plutôt tendance à encourager la location d'un différent local pour la bibliothèque au lieu de voir à la reconstruction.

"Même Safeway loue ses édifices maintenant. Cela semble être la meilleure pratique dans les affaires."

Où? Guy Savoie avance une possibilité: "Si ça dépendait seulement de moi, je louerais, entre la Langevin et la Taché, sur la rue Provencher. Ça servirait de catalyseur pour le développement de la Provencher. Quelqu'un qui serait prêt à construire serait assuré de louer de l'espace à la Bibliothèque de Saint-Boniface."

Renald Guay ne rejette pas cette idée. "C'est l'art du possible dans le contexte présent. Mais il faut dire qu'on parle de développer la Provencher depuis que je suis gamin."

Pour ce qui est d'une bibliothèque provinciale l'aigle a perdu sa chance. La souris a disparu.

Comme dirait Guy Savoie, "je ne vois pas de grande volonté de la province ou du fédéral. Et il y a des exemples de bibliothèques conjointes qui démontrent que ça ne marche pas. Que c'est la débâcle au niveau de l'administration quand on fait des projets ensemble."

Roland STRINGER

En attendant Jean-Paul II

Pourquoi il manque encore 2 000 bénévoles à l'appel

La visite du pape à Winnipeg / Saint-Boniface nécessitera la participation de 15 000 bénévoles. Toutefois, les organisateurs éprouvent actuellement des difficultés de recrutement.

Depuis déjà près d'un an, des milliers de bénévoles oeuvrent dans tous les domaines de la planification physique et spirituelle.

Les organisateurs concentrent maintenant leurs efforts sur la dernière étape: la journée même de la visite.

"Nous n'avons pas encore atteint notre objectif, mais je suis confiante que nous allons y arriver," a commenté Norma Heeney, la coordonnatrice du service de recrutement.

Car les organisateurs sont à la recherche de 4 000 bénévoles, de toutes les fois, âgés de 16 ans et plus, pour assurer le bon déroulement de la visite. Jusqu'ici, seulement 2 000 personnes ont répondu à l'appel.

Selon la coordonnatrice, les raisons principales pour ce manque d'engagement seraient: les gens veulent participer à la messe; l'été ne favorise pas le recrutement car les gens sont en vacances; de nature les gens sont temporisateurs. Mais, contrairement à ce que croient les gens, le temps est de toute importance.



Norma Heeney: Je suis certaine que le public répondra à l'appel.

"Ceux qui sont intéressés à devenir bénévoles ne devraient pas tarder à s'inscrire, a insisté Norma Heeney. Ils devraient passer prendre et remplir les formulaires d'inscription distribués par diverses organisations: Shriners, Maçons, Association des anciens combattants, Chambre de commerce, entre autres, ainsi qu'à toutes les églises"

Une fois la liste dressée les coordonnées de chaque individu doivent être programmés dans l'ordinateur avant de passer aux prochaines étapes: autorisation, orientation, attribution de tâches.

Les bénévoles serviront de guides, de placeurs et de préposés au stationnement. Des milliers de bénévoles camperont dans le parc la veille de la célébration eucharistique, car on prévoit, dès l'aube, les premiers arrivants. Bien que la messe ne durera que quelques heures, les équipes se relayeront, car le site du parc sera ouvert du matin au soir.

Pourquoi ces gens offrent-ils leur services?

Selon Norma Heeney, les raisons sont multiples.

Pour certains c'est l'occasion de participer à un événement historique qui ne se répètera pas au Manitoba. D'autres s'engagent parce qu'ils croient que le pape est l'homme d'État le plus remarquable de nos jours. Ou encore, pous assurer le succès de la visite.

"C'est un événement oecuménique qui touche tout le monde, hommes et femmes de tous les âges et de toutes les croyances. Nous avons qu'un seul Dieu que nous soyons catholiques ou protestants."

Gisèle CHAMPAGNE

Pour en savoir plus

- le comité médical de la visite papale est à la recherche de véhicules tous-terrains et de chariots de golf, pour transporter les malades. Composez le 235-3123 ou appelez Ian Macpherson au 786-7286.

- pour s'inscrire comme bénévole, composez le 235-3123.

- les ligues catholiques féminines cherchent à recruter 1 000 bénévoles pour distribuer les programmes et accepter les dons.

- à Winnipeg, les édiles municipaux ont offert gratuitement la location de l'hôtel de ville, qui servira de quartier général aux organisateurs.

- certains spécialistes estiment que le coût de la visite, à 10 millions près, sera d'environ 50 millions de dollars.

- l'Église catholique, dépensera quelque 20 millions de dollars pour assurer la bonne marche de la visite.

- l'Association touristique du Canada prévoit que deux millions de visiteurs étrangers et trois millions de Canadiens dépenseront environ 100 millions de dollars.

- les réseaux anglais et français de la société Radio-Canada dépenseront environ 12 millions de dollars pour couvrir l'événement.

Maurice Laberge est président des Canadiens de naissance



Maurice Laberge. Élu pour 2 ans à la présidence.

Lors du congrès bisannuel des Canadiens de naissance, tenu le 7 août à Saint-Boniface, Maurice Laberge, a été élu président de la Société pour deux ans.

Maurice Laberge, 71 ans, de Saint-Boniface, a été secrétaire-trésorier de l'Assemblée La Vérendrye 127 de 1976 à 1982. Durant les quatre dernières années, il a aussi occupé le poste de secrétaire du Conseil national.

Les raisons

Maurice Laberge est né à Sainte-Foy au Québec. Il a passé sa jeunesse, de 1917 à 1948, à Toutes-Aides, au Manitoba. Il a déménagé à Saint-Boniface en 1948.

Les Canadiens de naissance du Canada comptent quelque 1 500 membres au pays, dont 150 au Manitoba. Cette Société humanitaire, fraternelle et patriotique, vise à "protéger les intérêts des Canadiens". Ainsi, par exemple, la Société s'est battue pour l'obtention d'un drapeau canadien.

Maurice Laberge déclare avoir "à coeur les questions humanitaires, afin d'améliorer la qualité de la vie, surtout pour les plus démunis. Les fondateurs voyaient qu'il fallait former une société de Canadiens de naissance pour établir une influence non partisane et non sectaire dans l'administration du pays, pour bâtir le Canada sur une base d'amour pour la terre, où nous vivons sans animosité envers d'autres peuples ou pays."

Un petit bilan

Tous s'entendent sur des points fort intéressants

À la fin de la pré-saison, l'entraîneur de la ligne défensive n'a pas hésité à donner l'atout des Bombers à la défense: "Surtout avec Donovan Rose, nous avons plus de flexibilité."



Tommy Clements. Montréal n'a vraiment pas fait le poids... Qu'elle équipe sera la première à occuper la première place? La réponse cette fin de semaine?

Dans ce numéro, La LIBERTÉ termine sa couverture spéciale des demis de la défense. Chacun d'eux a parlé du jeu canadien, des joueurs doués de la Ligue canadienne et de la force des Bombers cette année.

Et tous s'entendent sur quelques points fort intéressants.

La vitesse dans le jeu canadien.

"Il a fallu s'habituer à courir beaucoup plus au Canada. Ici, les receveurs sont plus petits, mais plus rapides que dans la NFL" observait l'ancien demi de coin pour les Kansas City Chiefs, Donovan Rose.

Le demi inserré Ken Hailey est allé un pas plus loin. "Plus physique... ça demande plus de réflexion. Il faut lire beaucoup plus les quarts."

Son collègue Wylie Turner confirme ce point: "Ce qui est différent, c'est que tout le monde bouge ici". *(Voir Wylie Turner: À l'intérieur, il faut réfléchir beaucoup plus!)*

Le plus dangereux receveur: nul autre que...

L'équipe du champ arrière de la défense arrive vite à l'unanimité. "L'agressif et intelligent" Merv Fernandez des Lions de B.C.

Quand David Shaw laisse savoir qu'il n'a jamais tant étudié de films sur un receveur que sur le maître ailier espacé des Lions, on accepte une fois pour toutes son potentiel.

N'empêche que Wylie Turner et David Shaw reconnaissent aussi le talent de Keith Baker d'Hamilton et, évidemment, de Brian Kelly d'Edmonton.

Comme receveurs sous-estimés dans la Ligue: James Murphy, Jeff Boyd... Ken Hailey, David Shaw et Wylie Turner en sont convaincus. Les receveurs des Bombers impressionnent!



Roland Stringer

Le 5e QUART

Un autre point intéressant. Le jeune Matt Dunigan, quart numéro un des Eskimos, a laissé sa marque. Il semble *scrambler* un peu trop pour ne pas inquiéter Ken Hailey ou Wylie Turner.

Et comme Scott Flagel l'a dit: "les quarts jeunes sont toujours plus difficiles à lire. On ne sait jamais ce qu'ils feront."

L'élément dynamogénique de la défense.

Inutile d'argumenter sur qui assure le leadership dans la défense.

Aaron Brown et David Shaw maintiennent en tout temps cette énergie nécessaire à goûter la victoire. Sans doute, leur expérience y joue pour beaucoup. Tous les demis l'avouent.

Eh oui, Scott Flagel et Wylie Turner, qui ont tous les deux joué sous la direction de Ray Jauch, trouvent que Cal Murphy les fait travailler plus que l'ancien entraîneur en chef.

Somme toute, les demis de la défense partagent plusieurs idées similaires.

Même quand on parle de superstition, on retrouve une réaction semblable: "Non, je ne le suis pas. Mais..."

Wylie Turner

À l'intérieur, il faut réfléchir beaucoup

Une blessure à la cheville a empêché le demi inserré Wylie Turner de jouer les deux dernières parties. Les entraîneurs ont choisi de ne pas le remettre sur le champ trop vite. Après tout, on aura besoin du diplômé d'Angelo State pour le restant de la saison.

Inutile de courir de risques!

Arrivé à Winnipeg en 1981 après avoir passé deux ans à Green Bay, Wylie Turner s'est avéré un demi défensif fiable. Même s'il n'a pas toujours connu le succès avec sa couverture du grand Merv Fernandez.

Cette année, le natif de Dallas a été déménagé du coin à l'intérieur pour faire de la place pour Donovan Rose, acquis de Toronto pour Paul Bennett.

Le résultat: l'équipe des demis des Bombers est considérée parmi les meilleures de la Ligue!

R.S.: Jouer à la position de demi inserré, est-ce plus difficile qu'à celle de demi de coin?

Wylie Turner: Je pense que oui. Quand on est à l'intérieur, il faut réfléchir beaucoup plus. Il faut aussi plaquer beaucoup plus. Disons qu'il faut bien connaître son affectation. Tandis que celui au coin suit beaucoup plus un homme.

Pour moi, jouer comme demi inserré, c'est nouveau. Mais si c'est ce qui nous fera gagner, je suis prêt à le faire!

R.S.: Aux États-Unis, vous avez toujours joué avec la défense. Le jeu défensif dans la Ligue canadienne est-il très différent des Ligues américaines?

Wylie Turner: Ce qui est différent, c'est que tout le monde bouge ici. Le champ large fait ça. Moi, j'aime le jeu canadien, car je peux utiliser ma vitesse. Au Canada, je peux faire une petite erreur et la corriger grâce à ma vitesse.

R.S.: Quels receveurs vous causent le plus de difficultés?

Wylie Turner: Le premier, c'est Fernandez. Le deuxième, Kelly. Et le troisième, Baker.

R.S.: Est-ce qu'on sous-estime certains receveurs?

Wylie Turner: Je ne crois pas. À l'exception des nôtres. Ils sont parmi les meilleurs. Mais ils ne reçoivent jamais la publicité d'un Kelly.

R.S.: Du côté des quarts, lesquels vous impressionnent?

Wylie Turner: Ceux qui pratiquent un mouvement latéral (*rollout*) comme Roy Dewalt et Matt Dunigan. C'est plus difficile de réagir à eux. Il faut dire qu'un gars comme Dieter Brock, avec son bras fort, inquiète aussi les demis.

R.S.: Quels sont les points forts et faibles de Wylie Turner?



Wylie Turner. De la vitesse et de l'expérience.

Wylie Turner: Je dois apprendre à mieux utiliser mes mains. Souvent, je ne me sert pas de la bonne main pour empêcher un attrapé. Mes points forts? Ma vitesse et mon expérience. Et, aussi, j'aime beaucoup le jeu!

R.S.: Vous êtes arrivé à Winnipeg durant l'ère de l'entraîneur Ray Jauch. Peut-on dire qu'il y a une grande différence entre ce dernier et Cal Murphy?

Wylie Turner: Non. On travaille plus fort avec Cal Murphy. Et on a de meilleurs résultats. Mais rien de plus.

R.S.: Quels joueurs assurent le leadership dans l'équipe défensive?

Wylie Turner: David Shaw, Aaron Brown et Doug McIver.

R.S.: Qu'est-ce qui pourrait empêcher les Bombers d'aller à la coupe Grey?

Wylie Turner: Seulement les blessures.

R.S.: La presse a-t-elle une influence sur les joueurs?

Wylie Turner: Oui. Tout le monde aime lire des bonnes choses... Quand un reportage d'une partie te dit que t'as mal joué, ça t'affectes. Car, toi, t'es déjà en train de penser à la prochaine partie.

R.S.: Êtes-vous superstitieux?

Wylie Turner: Un peu. Il faut que le ruban sur mes poignets soit étendu également. Sans quoi, je demande qu'on le refasse. Il me semble que c'est nécessaire pour bien jouer.

Les avantages d'un placement indexé

Le régime de placement en titres indexés (RPTI) a été créé par le gouvernement fédéral en 1983 pour encorager les Canadiens à investir dans des actions ordinaires de sociétés canadiennes admissibles.



Joanne Therrien Sabourin
consultante

LE SAVOIR AFFAIRES

Les investissements effectués sous le RPTI sont indexés sur l'inflation. Le titulaire n'a pas à payer de l'impôt sur la partie du gain en capital du placement qui correspond à l'inflation. Seul le gain dépassant le taux d'inflation sera imposable. Donc le RPTI fournit un important rendement après l'impôt.

Bien que le RPTI puisse être très avantageux pour les investisseurs canadiens, ce véhicule ne devrait pas prendre la priorité sur les autres abris fiscaux, tels que les REER.

En plus, une bonne planification financière indique qu'avnt d'cheter un RPTI, vous devez avoir d'autres placements vous permettant d'épuiser la déduction annuelle de 1000$ pour les revenus placés.

Le revenu d'un RPTI n'est pas admissible à cette déduction. Toutefois, les dividendes déclarés par un placement RPTI sont admissibles à titres de dividendes de source canadienne et bénéficient du traitement privilégié fourni par le Crédit d'impôt pour dividendes.

Voyons comment se compare le régime de placement en titres indexés à un placement régulier dans une institution financière. Prenons par exemple un canadien à un niveau imposable de 40% avec 10 000$ à investir. L'inflation est de 6%, les taux d'intérêts sont de 10% et il s'attend à un gain en capital de 12% sur des actions ordinaires.

	DÉPÔT À TERME	ACTIONS ORDINAIRES
RETOUR:	1000$	1200$
Impôt sur intérêts (40%)	400$	
Impôt sur les premiers 600$ du gain en capital		
Impôt sur les 600$ suivants du gain en capital (20%)		120$
	600$	1080$
Inflation 6%	600$	600$
Gain réel	0$	480$

Comme le tableau l'illustre, même si le gain avant l'impôt est très semblable, le gain réel après impôt démontre les avantages du RPTI.

Ce que sont les impôts
Et ce que les impôts devraient être

Vous avez peut-être vu, la semaine dernière, des représentants de nos trois partis nationaux débattre la question des impôts au programme The Journal.

Le problème principal est que notre système d'impôt est devenu de plus en plus inéquitable. Par exemple, de 1976 à 1979, le montant de crédits d'impôts a augmenté de 42%. Et il augmente toujours, c'est bien connu, en favorisant les revenus les plus élevés.

Aujourd'hui, le contribuable moyen peut bénéficier de crédits à additionner à ses exemptions de base de l'ordre de 7 à 15% de son revenu total.

Par contre, celui qui gagne 120 000$ et plus par année peut cumuler 46 000$ de crédits. Est-ce là une façon de rectifier l'écart grandissant entre les riches et les pauvres de notre pays?

De plus, il y a le fait qu'en 1951, 28% des recettes totales des gouvernements fédéral et provincial venait des sociétés. Aujourd'hui, le chiffre est à peine de 13%.

Or, déjà en 1962, les iniquités de l'impôt criaient à être remédiées. Le gouvernement Diefenbaker avait vaillamment lancé la Commission royale Carter qui, quatre ans plus tard, aurait recommandé une réforme complète.

En 1969, les libéraux ont préféré rerédiger ces recommandations à leur façon dans un livre blanc parlementaire qui est devenu la loi de 1972. La grande réforme tant promise était réduite à la quasi-abolition des impôts de succession, une mesure régressive si jamais il n'en fût.

Bouc-émissaire

Et c'est seulement en novembre 1981 que les libéraux reprennent enfin leur courage à deux mains et jettent leur bouc-émissaire. MacEachen, aux cadres. Celui-ci ressort de l'arène six mois plus tard, n'ayant pu présever sa peau politique que grâce à son mini-budget qui, d'accord, rectifiait les maxi-gaffes de son budget précédent, mais qui en niait aussi toutes les réformes proposées. Les cadres, eux, ont gagné une réduction dans le taux maximal d'imposition sur le revenu personnel, de 65 à 50%.

L'autre problème à rectifier est la complexité de nos lois d'impôts: plus de 1 400 pages de textes indéchiffrables agrémentés d'un déluge constant de bulletins dont les renseignements sont périmés dès qu'on y accède.



Philippe Kleinschmit
professeur
en sciences
économiques

ECONOMYTHES

Évidemment, seuls les grands prêtres du fisc sont suffisamment éclairés pour pouvoir nous interpréter tout cela. Comment oserions-nous, piètres et loyaux sujets, les contredire? Ce galimatias a aussi permis à ces fonctionnaires d'adopter la mentalité de flic du p'tit écran ou encore de Dirty Harry. Car leur devise, c'était bien: "confisquez d'abord, faites l'enquête plus tard, si besoin est." Et ça revenait aux victimes de prouver leur innocence.

C'et seulement en février 1984 que Lalonde enlève enfin aux percepteurs le droit de confisquer des fonds et des avoirs toujours en litige. Mais il n'avait vraiment pas le choix: de nombreux contribuables outragés s'étaient regroupés dans un lobby de taille, ies médias y portaient beaucoup d'attention et l'opinion publique était bien avertie.

De plus, il fallait essayer de prévenir que le Parti conservateur bénéficie de tout ce mécontentement qui s'enregistrait lors de ces fameuses audiences publiques. Par la même occasion, Lalonde avait aussi promis une simplification des lois d'impôts pour les petites et moyennes entreprises. La labyrinthe qui les entoure présentement les pénalisent beaucoup plus que les grandes sociétés.

Mais alors, pourquoi sommes-nous les héritiers d'une telle tour de Babel qui engendre tant d'injustices?

Parce que la tradition au Canada veut que le parti au pouvoir utilise le fisc pour acheter des lobbies par ci et calmer des lobbies par là. Bref, pour assurer sa réélection.

Puisque ce genre de favoritisme doit se faire de biais, de façon pas trop évidente, il en résulte la complexité et l'incohérence du système actuel. Entre temps, les raisons d'être du fisc et sa contrainte fondamentale sont de loin perdues de vue.

Iniquités flagrantes

Et d'ailleurs, qu'elles sont-elles?

Les impôts doivent, primo, financer en partie les dépenses publiques, cela va de soi. Et, secundo, ils doivent assurer la paix sociale en corrigeant au moins les iniquités flagrantes.

Si ces deux objectifs sont atteints passablement, la croissance économique sera bien mieux assurée que par des mesures ad hoc à droite et à gauche.

La contrainte à respecter étant la simplicité avant tout. Sinon l'accord et le consentement social deviennent impossibles, et l'absence de l'arbitraire ne pourra être garantie.

Malheureusement, il nous faut bien plus que des promesses électorales pour être certains que cette réforme tant attendue et nécessaire devienne réalité.







Ceci est mon dernier souhait...

Dans le monde imaginaire des enfants, le câlin-ours Désirours réalise les souhaits spéciaux et il y a un trésor au bout des arcs-en-ciel. Dans la vraie vie, c'est la société Rainbow qui répond à l'appel.

Fondée en décembre 1983, la société Rainbow de Winnipeg a une orientation particulière: accorder le dernier désir aux enfants de moins de 18 ans partout au Canada, atteints de maladies terminales.

"Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les souhaits ne sont pas extravagants."

La directrice de la société, Michelle Harrison a cité, à titre d'exemple, les souhaits de deux jeunes victimes atteintes d'un cancer. Elles voulaient plus que tout au monde faire la connaissance de Wayne Gretzky des Oilers et Dave Babych des Jets. L'organisation des Jets a donné des billets à une partie de hockey et le restaurant Chi Chi's a offert un souper gratuit aux familles. Après la partie, les garçons ont pu rencontrer et parler avec leurs héros.

"C'est grâce à la bonne volonté des individus, des organisations et des bureaux d'affaires que nous pouvons répondre aux aspirations des enfants."

Quel a été le souhait le plus original? Sans hésitation, Michelle Harrison rappelle un passionné des voitures qui rêvait de devenir mécanicien. En travaillant de concert, les membres de la société ont pu trouver l'essentiel: garage et voiture. Revêtu d'une salopette offerte par les manufacturiers Dalzell et Potts sur laquelle fut brodé son nom, l'adolescent a travaillé pendant une fin de semaine au garage Kendel Shell. L'entreprise Des Ches a fourni la voiture. Le tout en place, il s'est mis à l'oeuvre et a réussi à réparer l'auto.

La société a déjà comblé cinq voeux et fait présentement les démarches nécessaires pour la réalisation d'un sixième. Comment ces enfants sont-ils choisis?

La plupart du temps, le nom est soumis par des amis, ou des parents.

Michelle Harrison: C'est un moyen d'offrir à ces enfants quelque chose de spécial.

Suite à la réception d'une demande, un rendez-vous est fixé avec les parents, une entrevue passée, les détails précisés. Toutefois, la société Rainbow insiste que les préparatifs se fassent sans la connaissance de l'enfant, afin d'éviter tout désappointement s'il s'avèrerait impossible de réaliser le souhait.

La dignité

La philosophie de la société Rainbow soutient trois lignes de conduite: le souhait doit répondre aux besoins de l'enfant et de la famille; la vie privée et la dignité de la famille doivent être respectées et aucun souhait doit être utilisé à des fins publicitaires ou commerciales; dans la mesure du possible, le tout se déroule dans une ambiance naturelle, à l'extérieur d'un hôpital.

"Nous ne procédons pas à l'américaine. Il n'est pas question d'exploiter la situation, a souligné la directrice. Il est encore possible de toucher aux fibres sensibles des Canadiens sans recourir au sensationnalisme. C'est un événement personnel et intime réservé à l'enfant et sa famille."

Gisèle CHAMPAGNE

Les cloches de St-Boniface ne sont plus

Le glas a sonné pour une tradition diocésaine

En mars 1983, après plus de 80 ans, l'archevêché a cessé la publication de la revue *Les Cloches de Saint-Boniface*, suite à de longues hésitations et consultations. À l'avenir, dans l'optique de préserver pour l'histoire des documents facilement repérables, les documents de caractère historique et la compilation d'actes officiels seront gardés par le chancelier du Diocèse.

Les Cloches de Saint-Boniface: "Colligite Fragmenta ne Pereant" tel était à la fois la devise et le titre de "l'humble feuille" qui vit le jour le 15 janvier 1902. Son objectif: véhiculer la pensée et les directives de l'Archevêque, stimuler la réflexion théologique et pastorale et recueillir les fragments des grands événements historiques de la vie du Diocèse.

Un extrait tiré du premier article du premier numéro résume sa raison d'être."Les Cloches de Saint-Boniface": tel sera le titre que nous donnons à notre humble feuille. Ces cloches que le poète a chantées auront comme une triple voix: voix de l'Église, elles chanteront le dévouement du prêtre, du missionnaire, de la religieuse, l'histoire de ces nombreux clochers et ces saintes institutions que le zèle, le sacrifice a élevé à la gloire de Dieu; voix de l'École, elles rediront les difficultés du passé et celles du présent, appelleront l'enfant à la source de la véritable science, appuyée sur les principes de la Foi; voix de la Colonie ou de la Paroisse, elles chanteront le succès du colon dans ce jeune pays et l'encourageront à travailler ce sol qui rend au centuple."

À la table de matière du premier volume (1902) les titres d'articles reflètent la philosophie de l'époque: Avis aux nouveaux colons; À propos de tempérance; La foi de "nos gens" les Métis; Question des écoles au Manitoba; La fondation de missions, d'églises et d'écoles: Les oeuvres du Diocèse.

Un renouveau

On y trouve aussi des communications officielles de l'archevêche, des nécrologies, des lettres de Mgr Taché, des anecdotes, des statistiques, des discours et des nouvelles des villages environnants.

Par contre, depuis une vingtaine d'année, la revue s'est éloignée de ses premiers objectifs et a assumé un rôle plus doctrinal. "Suite au Concile Vatican II, l'Église a connu un renouveau, résultat d'une réflexion post-conciliaire. Des articles de fond traitant des changements dans l'Église ont été publiés dans les Cloches afin de nous tenir au courant," a dit l'abbé LaRochelle.

Selon Annette Saint-Pierre, directrice des Éditions des Plaines, c'est à ce moment que la revue est devenue moins intéressante. "Les articles étaient trop savants et s'adressaient surtout au clergé. Dans ses débuts, la revue avait toutes sortes d'articles et de récits historiques. Et, depuis quelque temps, on publiait de plus en plus d'articles en anglais." L'abbé Laval Cloutier a été d'accord: afin de comprendre certains articles il fallait posséder une connaissance assez approfondie en théologie...

Des bonnes revues

Une revue bimensuelle dans ces débuts, seulement cinq numéros ont paru en 1982. Qu'est-ce qui clochait? Manque d'abonnements? De personnel? D'intérêt? D'argent? En 1981-82, la publication a été interrompue pendant plus de dix mois pendant qu'on tenta de l'adapter aux changements causés par les innovations techniques et la rapidité des communications.

"Aujourd'hui, l'avalanche de bonnes revues théologiques nationales et internationales permet un approfondissement sans précédent de la pensée de l'Église. D'autre part, la revue Les Cloches ne peut non plus se substituer aux formes de communications modernes, a expliqué Laval Cloutier, rédacteur en chef de 1981-82. Il est plus efficace et moins coûteux d'acheter une page à La LIBERTÉ pour transmettre nos communications pastorales." Le Centre de pastorale publie deux pages par mois dans l'hebdo depuis janvier 1984. La page porte le nom "Pleins feux sur l'Église."

En plus, une question de priorité est entrée en jeu. Un tirage de 300 et qui n'a jamais dépassé 700 justifiait-il le temps, l'énergie, l'argent et le personnel nécessaires au fonctionnement de la revue? "Bien qu'appréciées dans le passé, Les Cloches étaient dépassées."

Toutefois, pas tous entendent le son d'une même cloche. Le rédacteur en chef des années 1962-81, René Peeters regrette la disparition de la revue. "Avec un peu plus de bonne volonté, on aurait pu continuer de la publier. Malheureusement, il est difficile de s'assurer la collaboration nécessaire. La revue ne pouvait plus être l'affaire d'un responsable. La fondation de la revue Les Cloches de Saint-Boniface remonte à plus de 80 ans. Elle a fait partie de la tradition, de l'héritage."

Gisèle CHAMPAGNE

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LL.L.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
[illegible]
807 Centennial House
[illegible]

Pierre Deniset et Associés
AVOCATS ET NOTAIRES
Pierre J. Deniset, B.A., LL.B.
Barry C. Effler, LL.B.
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
A.J. HOGUE C.W. SHARP
R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Neil Enns & Associates
Avocats et Notaires
200 Britannia House
338, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba 956-2428

RNR TRANS
BOISVERT TRANSMISSION
1601, chemin Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 255-2769 Roland ou Paul
Tél: 474-1443 (voiture) J1.23684

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
[illegible]
AUTOPAC TÉL: 257-4134
[illegible] ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, **F.C.A.**
Lucien Guénette, **B.A., C.A.**
Arthur Chaput, **B.A., C.A.**
André Blondeau, **B.A., C.A.**
Maurice Morissette, **C.A.**
Gilles Chaput, **B.A., C.A.**
Représentant au Manitoba
de Ward Mallette Comptables agréés

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
200 - 170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
233-7842

Brackman & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité • Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A.
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

LES PETITES ANNONCES

VOUS VOULEZ: du miel naturel? Appelez à La Broquerie au 424-5529.
-401-

Service de **DÉPANNAGE** et de **LOGEMENT** du C.U.S.B. Tous ceux ayant des appartements disponibles à louer à Saint-Boniface ou à Winnipeg (pour la prochaine année scolaire, '84 - '85), ceci pour des étudiants universitaires, veuillez, s'il vous plait, contacter Georges Gélinas au 233-0210 poste 138 ou Denis Brodeur au 237-5094 au Collège Universitaire. Merci.
-557-

À VENDRE: Roulotte Prowler, 17½ avec Mercury 76 tout ewn très bonne condition 8 500$. Composez le 237-7369 après le 6 août, à vendre "station wagon" Volaré 78, air climatisé, "power steering-/brakes, cruise" en bonne condition, V8 2 500$ ou meilleure offre, composez le 452-6868
-597-

À VENDRE: Maison de 3 chambres à coucher, 2 chambres de bains, complètement rénovée. 464 Saint-Jean-Baptiste 53 000$, composez le 237-5125 après 17h00.
-595-

À VENDRE: Maison à Sainte-Agathe, prêt de tout, lot de 50 X 180, maison de 2 étages, 2 chambres à coucher, jolie cuisine et salle de famille, grand jardin, atelier pour outils, avec une cour clôturée. Demande 30 000$ ou meilleure offre. Pour plus d'information au 1-882-2180 après 17h00.
599-

À LOUER: Libre le 1er septembre, endroit tranquille au centre de Saint-Boniface, Place Gaboury, suite de 4 pièces dans un "Bi Level Duplex", 1 chambre, salle à dîner etc. Poêle et réfrigérateur. 350$ par mois plus 15$ de stationnement et hydro, pas d'animaux domestiques, pas de lit d'eau. Idéal pour une personne seule ou couple tranquille. Tél: 233-0999
604-

À LOUER: appartement de 2 pièces, meublé, stationnement, libre le 1er septembre, préférance pour un jeune tranquille, appeler le matin au 237-7496.
605-

À VENDRE: Maison mobile de 12 X 60 pieds avec addition de 12 X 20. Réfrigérateur, poêle, lave-vaisselle ainsi qu'un bon poêle à bois. Loyer très raisonnable pour lot sur chemin Sainte-Marie, Maison facile à déménager si désiré. Prix 10 900$ ou meilleure offre. Composer 257-3326.
601-

HOMME CÉLIBATAIRE avec une maison en campagne désire rencontrer une dame francophone d'âge entre 45 et 50 ans. Toutes les lettres seront répondues. La LIBERTÉ C.P. 190 Boîte 2, Saint-Boniface, MB R2H 3B4
602-

À VENDRE: Bicyclette de petit garçon 15$, sofa (4 places) 75$, petit sofa (2 places) 50$, (Paire de sofas 100$) Composez le 269-3031
603-

À VENDRE: Divan-lit en très bonne condition. Pour plus de renseignements, téléphoner au 233-9438 après 18h00.
606-

VENTE DE GARAGE: samedi le 18 août à 9h30 (pas avant) au 180 Pinedale (dans la ruelle) "Toutes sortes de bonnes choses".
607-

À VENDRE: Chaise Lazy-Boy, comme neuve 55,00$ composez le 237-6261.
608-

À VENDRE: Stéréo combination avec un beau meuble, payé 800$ vendrait pour 450$ aussi 2 haut-parleurs neufs, payé 350$ vendrait pour 150$.
609-

PROPRIÉTÉ À VENDRE: à Saint-Pierre Jolys, un mille au sud de la route 59, une maison de 2 étages avec sous-sol et une grande remise sur un lot de 3/4 acres. Tél.: 256-2896
610

À VENDRE: rue Aulneau, maison familiale avec revenus, vente privée, montant requis et hypothèque à discuter, tél.: 233-3843 après 17h00.
611-

CHERCHE une maison pour septembre ou octobre, à louer à Saint-Boniface ou Saint-Vital, maison de 2 ou 3 chambres à coucher avec sous-sol ou une chambre d'entrepôt. Appeler le 477-0896.
612-

NOUS CHERCHONS une gardienne à plein temps pour le mois d'octobre. Chez-nous serait préférable. Références, s'il vous plaît. Appeler au 237-7687.
613-

À LOUER: appartement d'une ou deux chambres à coucher dans "Ste-Anne Gardens" à Sainte-Anne, Manitoba poêle et réfrigérateur inclus dans le loyer. Prix pour 1 chambre à coucher 350$ plus commodités, 2 chambres à coucher 370$ plus commodités. Appeler Raymon Schultz au (1) 326-1341 ou Winnipeg 452-6118
614-

À VENDRE: secrétaire ancien en chêne avec chaise, 1 tiroir, très élégant, 36 X 24, prix à discuter. Appeler après 17h00 au 256-1317 ou 253-9355.
615-

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
198, St. Annes Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 255-3990
R2M 3A1

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

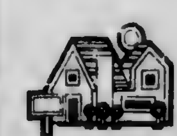
Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

Entrepreneurs de Construction



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340



Agents d'immeubles

SONGEZ-VOUS CONSTRUIRE UNE NOUVELLE MAISON? NOUS VOUS PROPOSONS DE TRÈS BEAUX LOTS BOISÉS SITUÉS À 12 MILLES DE LA MINT. LES SERVICES D'ÉGOUTS, D'EAU SOUS PRESSION, GAZ NATURELLE, LOT ARPENTÉ, ETC. PRIX RAISONNABLE. APPELEZ PAUL CHEZ PAUL'S REALTY AU 1-883-2434.

À vendre à La Salle
Maison de 3 chambres à coucher, grande cuisine, sous-sol complet avec salle de loisir et chambre à coucher, garage. Située sur 3 acres et 3/4 du long de la rivière. Seulement 75, 900$. **Appelez, Louise Cormier au 257-2528.**
Delbro Real Estate Ltd.

Quelque chose de rare.
Nouvelle maison en construction à Saint-Boniface, octroi de 5 000$ disponible en plus de votre Régime enregistré.

Chose unique
Nouveau sur le marché, lot boisé de 50 X 223, nouveau bungalow de 3 chambres à coucher, porte patio sortant de la salle à manger, armoire en chênes, garantie de 5 ans.

"Super" Bungalows
2 nouveaux bungalows de 3 chambres à coucher, avec chambre de bains, ensuite un grand lot seulement 54 900 - 59 900.

"Norwood Flats"
Beau lot, boisé, prêt à bâtir, à Saint-Vital, 43.5 X 223 24 900$.

Roland 942-2491 code 3061
Ducharme Agencies Ltd.





Soeur Claire Himbeault — **Soeur Winifred Brown**

Soeur Claire Himbeault fut élue Supérieure générale de la Congrégation des Soeurs de Notre Dame des Missions lors de Chapitre général de juillet 1984.

Soeur Claire est native de la Saskatchewan et elle fit ses études dans cette province. Après sa profession elle enseigna au Manitoba; soit à Saint-Joseph, à Sainte-Rose-du-Lac et à Élie.

Au moment de son élection comme Supérieure générale, elle nous communiqua son grand désir que deviennent réalité, pour toutes, les nouvelles orientations dans les domaines de la mission, de l'évangélisation, de l'internationalité et de la mobilité.

Parmi les membres de la nouvelle administration générale s'ajoute une autre canadienne dans la personne de soeur Winifred Brown, ancienne supérieure de la province canadienne. Soeur Winifred est élue secrétaire générale.

Nous notons que l'administration générale des Soeurs de Notre Dame des Missions a résidence dans la ville de Rome et que les membres de l'Institut sont présents sur tous les continents.

Folklorama à la française



Au pavillon français, on fête sur le thème des Folies Parisiennes. En première, les danseuses de cancan ont pris d'assaut le public. Le maire du pavillon, René Fort, se dit très satisfait: "Tout marche à la perfection. C'est un des plus beaux spectacles et la réaction a été formidable." Vous pouvez revivre l'ambiance des années 40 tout en dégustant des repas gastronomiques français et un bon vin, français bien sûr. Jusqu'au 18 août.

l'heure de tombée est le **vendredi à 17h00.**

Il s'en vient INTERROGATION Claude Blanchette

Il s'en vient et nous avons passé des heures à parler des toilettes et des robinets d'eau...

Il s'en vient et les gens ont dit qu'ils n'avaient pas le temps de le recevoir...

Il s'en vient et le problème des autos et du stationnement a fait les manchettes...

Il s'en vient et on s'est scandalisé parce que ça coûtait cher...

Il s'en vient et on a demandé des volontaires, mais tout le monde était occupé...

Il s'en vient et c'est tellement plus facile de le regarder à la télévision...

Il s'en vient et on a parlé de monde et de monde et de monde et de monde...

Il s'en vient et on a fait peur au monde et au monde et au monde et au monde...

Il s'en vient et on s'est battu parce que chacun voulait qu'il visite telle chose...

Il s'en vient et on prétend tout dire ce qu'il va dire...

Il s'en vient et on veut savoir à quelle vitesse la "papemobile" recule...

Il s'en vient et on se demande s'il porte des bas blancs...

Il s'en vient et c'est terrible comme la messe va être longue...

Il s'en vient et on vend sa photo collée sur une assiette en plastique...

Il s'en vient et on nous dit qu'on ne reviendra chez nous qu'à minuit...

Il s'en vient et il faut acheter étoles, aubes et...

Il s'en vient et on se choque parce qu'il ne peut pas s'arrêter partout...

Il s'en vient et on parle de policiers et de gendarmes et de surveillants et d'ordre...

Il s'en vient et peu savait pourquoi...

Claude BLANCHETTE, ptre

Saint-Lazare

Les gagnants de la 26e journée

La 26e journée sportive annuelle de l'Association Athlétique, le 5 août, fut, comme bien d'autres, victime de tous les centenaires et autres activités de la région.

Cependant, la direction s'attend quand même à un profit.

Les activités se déroulèrent très bien avec l'équipe de "Select Shows". Les 24 équipes de divers niveaux de balle se rencontraient pour essayer d'emporter près de 5 000$ en prix. Chez les seniors, McAulery l'emporta, tandis que l'équipe de Regina recevait le prix de consolation. Dans une autre catégorie, les "oldtimers" de Spy Hill partageaient le prix avec les "Spy Hill Hilltops".

À la balle molle, c'était encore un partage entre les "Isabella Reds" et l'équipe de la réserve indienne de Waywaysekapo.

Au "slowpitch", l'équipe de Binscarth 580 Hotel sortait vainqueur. Chez les dames, Saint-Lazare l'emportait contre Foxwarren (21 - 18).

Les gagnants du tir des chevaux (poids léger) furent Blaine Mitchell de Roblin, (poids moyen) Jérome Tourond de McAuley et (poids Lourd) Bill Hengen de Windtharst, Saskatchewan.

Le "demolition derby" a valu 600$ à Constant Fouillard et Gisèle Fouillard l'emportait dans la compétition des dames.

Annette et Omer CHARTIER

La semaine multiculturelle Folklorama bat son plein. Au pavillon canadien-français, la troupe des Danseurs de la Rivière-Rouge, présente jusqu'au 18 août un spectacle visuel hors pair. Il s'agit d'une combinaison de chants, danses et musique. Comme d'habitude, on pourra goûter aux différents mets canadiens-français. À ne pas manquer: l'exposition d'artisanat.

Un moyen d'améliorer son régime alimentaire

Les habitudes alimentaires de nos enfants et de nos adolescents se situent au-dessous de la moyenne.

Des études faites tant au Canada qu'aux Etats-Unis ont mis en évidence de nombreuses lacunes dans leur régime.

Ainsi, selon une enquête de Nutrition Canada, le régime d'environ un tiers des enfants et des adolescents est faible en fer, celui d'un quart d'entre eux présente une carence en calcium et le régime d'un jeune sur six manque de vitamine C.

Une étude effectuée aux Etats-Unis, portant sur 3 000 enfants d'âge préscolaire, a révélé que leur régime alimentaire comprenait trop de friandises, de boissons gazeuses, de pâtisseries et d'aliments frits.

Les repas à base de viande de boeuf fourniront aux jeunes un bon nombre des éléments nutritifs nécessaires à la croissance et à l'énergie. Le boeuf est une excellente source de protéines, de niacine, de zinc, de vitamines B, de phosphore et de fer.

De plus, le fer contenu dans le boeuf est de première importance dans le régime alimentaire, car il s'y trouve sous une forme plus facilement absorbée par l'organisme que celle comprise dans les céréales ou les légumes. Aussi, la présence de cette viande dans le régime augmente la capacité du corps à assimiler le fer des autres sources alimentaires.

Les habitudes alimentaires se forment tôt dans la vie. Or, puisque s'alimenter constitue une activité fréquente et régulière, ces habitudes s'acquièrent facilement et ce, en très bas âge.

Les enfants et les adolescents ont besoin d'une plus grande quantité de chaque élément nutritif, par rapport à leur taille, que les adultes. En effet, ils grandissent et se développent à un rythme beaucoup plus rapide que leurs aînés. En outre, vu que les enfants sont plus actifs que ces derniers, leur organisme requiert donc plus de "carburant".

Saint-Norbert

Ils n'ont déménagé que deux fois dans 50 ans

Cinquante ans de vie conjugale et surtout vécu dans la même localité. Ça se fête!

Juliette Lepine et Doria Leclair, tous deux natifs de Saint-Norbert, se sont mariés le 24 décembre 1934. Mais pour faciliter le rassemblement de la famille, les enfants des jubilaires ont cru préférable de célébrer le 21 juillet.

Une messe fut célébrée en leur honneur par l'abbé Pierre Gagné en l'église de Saint-Norbert. Ensuite, au-delà de 150 parents et amis assistaient à une soirée sociale en la salle Eagle.

Bien qu'elle soit affligée d'une surdité complète depuis l'âge de cinq ans, Mme Leclair a élevé une famille de sept filles et cinq garçons, dont 10 sont encore vivants et tous mariés.

Toute la famille, y compris les épouses, époux, les 24 petits-enfants et 8 arrière petits-enfants sont venus célébrer cet événement.

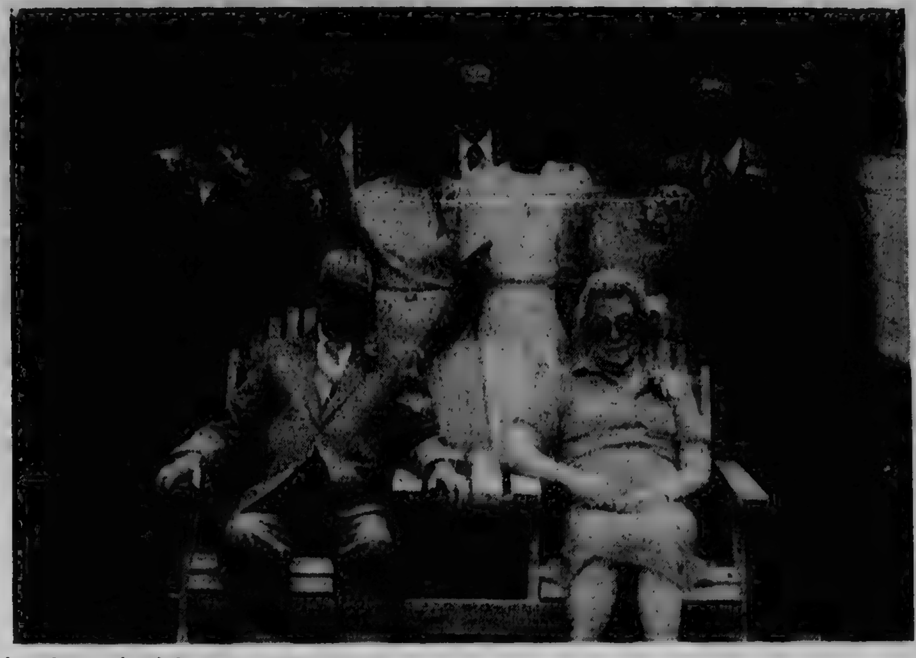
En 1942, M. Leclair a joint l'armée canadienne, où il servit en tant qu'ingénieur mécanique durant 20 ans. Retraité de l'armée, Doria ne resta pas inactif. Il devint chauffeur de camion pour l'Hydro Manitoba et resta à ce poste durant 15 ans, pour enfin prendre sa retraite il y a neuf ans.

Cependant, il ne resta pas oisif, car, enfin, il pouvait faire ce qu'il aimait, c'est-à-dire travailler le bois. Le résultat: il possède une collection très intéressante de tables, lampes, cendriers, oiseaux, animaux, etc. pour orner aussi bien l'extérieur que l'intérieur de la maison.

M. Leclair vous dira aussi, avec fierté, qu'il a confectionné lui-même les gâteaux de noce pour chacun de ses enfants et, maintenant, ce sont les petits-enfants qui réclament cet honneur.

Doria et Juliette ont toujours demeuré à Saint-Norbert et n'ont déménagé que deux fois dans 50 ans.

Eugénie FERRÉ



Les époux Leclair et leur 10 enfants.

Lorette

Le nouvel hôtel s'étendra

Le nouvel hôtel de Lorette, Dawson Trail Motor Inn, est maintenant en construction. Il sera ouvert au public d'ici le mois de novembre, selon le gérant, Gilles Roch.

Cette nouvelle bâtisse coûtera plus d'un demi million de dollars. Elle consistera d'un bar pour accommoder 150 personnes, d'une salle à manger pour 45 personnes et de quatre chambres à louer avec chambre de bain.

L'hôtel existant contient 80 personnes pour le bar et 26 personnes pour la salle à manger. Le gérant ajoute qu'il y aura une salle pour des films vidéos. Une autre petite salle servira pour des réunions de 20 à 30 personnes. Gilles Roch mentionne aussi que la communauté de Lorette a triplé depuis les derniers douze ans. C'est pour cela qu'ils sont venus à une entente sur ce nouveau projet.

L'hôtel existant, âgé de plus de 80 ans, sera démoli et un terrain de stationnement prendra sa place.

Lillianne LANSARD

Remerciement d'ordination

Je désire remercier tous ceux et celles qui sont venus prier avec moi à la Cathédrale de Saint-Boniface le vendredi 22 juin lors de mon ordination sacerdotale. Je désire également remercier ceux et celles qui se sont unis à moi par la prière. Cette grande fête démontre votre grande foi dans le Christ.

Je désire également remercier tous ceux et celles qui sont venus rendre grâce à Dieu avec moi les quelques jours qui ont suivi mon ordination, ceux et celles qui ont participé aux célébrations des communautés paroissiales des Saints-Martyrs-Canadiens, de Saint-Pierre et de Saint-Viateur.

Merci à tous ceux qui ont été sur ma route, de loin ou de près, au cours de mon cheminement. Merci pour vos prières, votre présence et vos encouragements.

Que Dieu vous retourne au centuple ce que vous avez fait pour moi.

Union de prières
Marcel Carrière, ptre.

Saint-Jean



Marie-Thérèse Vermette sera postée à l'ambassade du Canada en Suède pour une durée de deux ans. Elle sera accompagnée de son mari.

Vie sociale

Naissances

Réanne Lynne **Blouin**, 8 livres, fille de Roland et Mona (Huberdeau) de Saint-Lazare, née le 19 juillet 1984

Dominique, Isidore, Luc **Labossière**, né le 4 août, fils d'Antonio Labossière et Lorraine Courcelles de Saint-Boniface. Grands-parents: Isidore et Alice Courcelles; Adrien et Angeline Labossière de Saint-Boniface. Luc et Yvette Taillefer sont ;parrain et marrraine.

Mariages

James **Totté**, anciennement de Saint-Lazare et Laurie-Léa **Selly**, fille de M. et Mme Robert Selly, mariés à Saint-Lazare le 28 juillet 1984.

Le 28 juillet, en l'église de Sainte-Agathe, mariage de Marc **Rémillard**, fils d'Ambroise Rémillard et Thérèse (née Damphousse) de la paroisse Saint-Joseph, et Jeanne **Alarie**, fille d'Émilien Alarie et Alice (née Vachon).

Le 11 août à Ile-des-Chênes, **Joanne**, fille de Lionel et Lucie Dupuis, d'Ile-des-Chênes et de **Marc**, fils de Fernand et Rita Trudeau, d'Ile-des-Chênes.

Décès

Florent **Sarrasin**, de Lorette, 69 ans, décédé le 27 juillet à l'hôpital Saint-Boniface. Les funérailles eurent lieu à Lorette le 30 juillet 1984.





Mme Berthe Gaudry

Le 1er août ont eu lieu à Saint-Boniface les funérailles de Mme Berthe Gaudry, décédée à l'âge de 95 ans après quelques jours d'hospitalisation.

Elle laisse dans le deuil, trois fils: Roland, Henri, Adrien de Saint-Boniface; une fille: Rita (Mme Wally Bodnar) de Winnipeg; une soeur: Mme Alice Nolin, de Saint-Vital, et plusieurs petits-enfants.

Mme Gaudry avait déploré la perte de son mari, Alexandre, en 1981 et de trois fils précédemment.

Mme Gaudry a longtemps habité aux 442 et 444 rue Dumoulin, et elle était connue pour sa grande bonté et son ouverture de coeur. Elle était peu active depuis quelques années et disait quelquefois en badinant: "Je pense que le bon Dieu m'a oublié." Mais elle restait enjouée et attachée aux siens.

L'abbé Marcel Carrière, qui a célébré le service à la cathédrale, a prononcé un hommage très apprécié.



Marie-Louise Dumas (née Poirier)

Paisiblement après une longue maladie, entourée de sa famille, vendredi le 3 août 1984 à l'hôpital Concordia, Marie-Louise Dumas, décédée à l'âge de 90 ans, du Centre hospitalier Taché.

Elle laisse dans le deuil ses six filles: Flore Bourgeois et son époux Adrien, Denise Lepischak et son époux Joe, Angelina Langlois, Aline Dubois et son époux Jean, Claudette Carrière et son époux Gerry de la Colombie, Lauraine Marion et son époux Raymond. Quatre fils: Alfred et son épouse Alma, Léo et son épouse Yvonne, Louis et son épouse Aline, Raymond et son épouse Jackie. Un gendre Armand Labossière. 48 petits-enfants, 35 arrière petits-enfants et 2 arrière arrière petits-enfants. Trois soeurs: Mme Blondine Bédard, Mme Alphonsine Lavigne et Mme Clémence Moffat de la Colombie, aussi plusieurs neveux et nièces.

Elle fut précédée par son mari Daniel en 1970, une fille Solange Labossière et deux enfants en bas âge Albert et Raymond et un gendre Louis Langlois; 5 frères et une soeur.

Les prières furent récitées au salon Desjardins et la messe de la résurrection en l'Église du Précieux Sang le mardi 7 août. Le célébrant était le Rév. Père Lemoine. Les porteurs étaient ses 6 petits fils.

La famille offre leurs sincères remerciements au personnel du deuxième plancher de l'hôpital Concordia pour leurs soins et tout spécialement au Centre Hospitalier Taché pour les bons soins affectueux reçus durant sa longue maladie.

Le salon funéraire Desjardins était en charge des arrangements funéraires.



Florent Albert Sarrasin

Paisiblement, vendredi le 27 juillet 1984 est décédé à l'âge de 69, Florent Albert Sarrasin, époux de Irène Sarrasin, née Bruneau de Lorette, Manitoba.

La famille désire exprimer ses plus sincères remerciements à tous ceux qui leur ont aidé durant ce moment pénible.

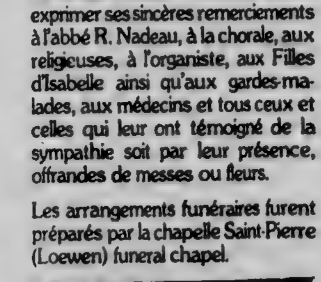


Alexandrine (Dorée) Pelletier

Alexandrine (Dorée) Pelletier née Deblois, décédée le mercredi 18 juillet 1984 à l'hôpital de De Salaberry à Saint-Pierre, était âgée de 85 ans et l'épouse de Delphis.

Les prières et la messe eurent lieu le 20 juillet en l'église de Saint-Malo avec l'abbé Robert Nadeau.

Elle laisse dans le deuil son époux Delphis, sa fille Alphonsine, trois petits-enfants et cinq arrière petits-enfants. Deux soeurs: Mme Amanda Lemire de Saint-Pierre et Mme Cécile Labelle de Saint-Malo.



La famille Pelletier - Larivière désire exprimer ses sincères remerciements à l'abbé R. Nadeau, à la chorale, aux religieuses, à l'organiste, aux Filles d'Isabelle ainsi qu'aux gardes-malades, aux médecins et tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie soit par leur présence, offrandes de messes ou fleurs.

Les arrangements funéraires furent préparés par la chapelle Saint-Pierre (Loewen) funeral chapel.

CN RAIL
APPEL D'OFFRES

Pour la fourniture et le stockage de 132 000 tonnes nettes de gravier concassé et trié pour le ballastage, sur les terrains du CN ou tout près situés dans la subdivision Dodaland, entre Biggar, Saskatchewan et Smiley, Saskatchewan.

Le directeur général, achats, Canadien National, Transcona, Manitoba, acceptera la réception des soumissions sous pli scellé dans des enveloppes pré-adressées fournies à ces fins, jusqu'à midi (12h00), heure avancée, 4 septembre 1984.

Les formulaires de contrat, de soumission, d'instructions aux soumissionnaires, instructions et conditions d'ordre général ainsi que les spécifications CN 12-21 relatives aux tâches susmentionnées, peuvent être obtenus après le 7 août 1984 de

R.D. Miles
Ingénieur régional en chef
Porte 460, 123 rue Main
Winnipeg, Manitoba

ou

J. Geo Newlove
Directeur, Remise en état réseau céréalier
505 - 402 - 21e rue, Est
Saskatoon, Saskatchewan

ou

J.T. McBain
Ingénieur régional en chef
22e étage - 10 004
104e avenue
Edmonton, Alberta

Pour renseignements complémentaires, téléphoner à Stan Habinski (306) 244-4820.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute soumission, si basse soit-elle.

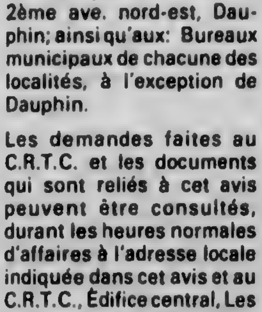
R.J. GUNSON
Directeur régional, achats et stocks
Transcona, Manitoba

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

CRTC - Avis public 1984-212. Le C.R.T.C. a été saisi de la demande suivante: **Westman Media Co-Operative Ltd. 2. BRANDON, BIRTLE, BOISSEVAIN, CARBERRY, DAUPHIN, DELORAINE, GILBERT PLAINS, GLADSTONE, GRANDVIEW, KILLARNEY, MELITA, MINNEDOSA, NEEPAWA, RIVERS, ROBLIN, RUSSEL, STE-ROSE-DU-LAC, SOURIS, SWAN RIVER AND VIRDEN (Man.) Demandes présentées par WESTMAN MEDIA CO-OPERATIVE LTD., case postale 1089, Brandon, R7A 6A3, en vue de modifier les licences des entreprises de réception de radiodiffusion desservant les endroits susmentionnés, en augmentant le taux mensuel maximal autorisé de 11,08$ à 11,50$. Le taux mensuel maximal actuellement en vigueur fut autorisé le 3 juillet 1984 (Décision CRTC 84-541). Les demandes peuvent être examinées au: 909-24ème rue Brandon; à la: Succursale de Westman Media Co-Operative Ltd., 18-28ème ave. nord-est, Dauphin; ainsi qu'aux: Bureaux municipaux de chacune des localités, à l'exception de Dauphin.**



Les demandes faites au C.R.T.C. et les documents qui sont reliés à cet avis peuvent être consultés, durant les heures normales d'affaires à l'adresse locale indiquée dans cet avis et au C.R.T.C., Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, pièce 561, Hull (Québec) et au bureau régional: Édifice Kensington, 275 avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3. (204) 949-6306.

Des commentaires sur cette demande peuvent être soumis par écrit, sous forme de lettre, exposant votre intérêt pour une demande en particulier. Vous devez indiquer de façon précise si vous supportez, vous vous opposez, ou vous proposez des modifications à une demande. Notez qu'à la fois le requérant et le Conseil doivent recevoir votre intervention et vous devez faire parvenir au C.R.T.C. une preuve que vous en avez informé le requérant en même temps que votre document original est adressé au Secrétaire général. Le document doit être signé et indiquer vos noms, adresse et numéro de téléphone et être reçu par le Conseil le ou avant: DATE LIMITE D'INTERVENTION: 11 septembre 1984.



Forest, Guénette Chaput

262, rue Marion
Saint-Boniface Manitoba

est à la recherche

d'une dactylo-réceptionniste

avec expérience

Entrée en fonction: 1er septembre 1984

Téléphonez à Lucien Guénette pour une entrevue.
Tél.: **233-8596**

L'École Queen Elizabeth

est à la recherche

d'un(e) aide aux professeurs

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi avant le 24 août au:

Directeur
École Queen Elizabeth
363, croissant Enfield
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 1C6

Demande de gérant(e)

Atelier La Montagne, Notre-Dame-de-Lourdes

Exigences:
Français et anglais,
Expérience en gérance et connaissance en déficience mentale
Adresser votre demande et trois références, un résumé d'expérience et un curriculum vitae avant le 15 septembre. **Annette Bosc 248-2182.**

La LIBERTÉ

ne fermera pas ses portes cet été!

DIVISION SCOLAIRE DE TRANSCONA-SPRINGFIELD

recherche

des professeurs bilingues
pour ses programmes d'immersion

★ Maternelle, mi-temps
★ Primaire, mi-temps

Adresser vos demandes d'emploi à

Mme Florence Rochon
760 ave Kildare est
Transcona, Manitoba
R2C 3Z4



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

DOSSIER: SL49914

bfc Shilo (Manitoba)
Fournir et installer une thermopompe au bâtiment H-101

DATE DE FERMETURE: le JEUDI 6 septembre 1984

DÉPÔT POUR DOCUMENTS: 100,00$

Le secrétaire recevra jusqu'à 15h00 heures (heure avancée de l'Est), à la date limite indiquée, les soumissions, sous pli cacheté, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-haut et adressées au Secrétaire Construction de Défense (1951) Limitée, Billings Bridge Plaza, 12e étage, Immeuble SBI, 2323 Promenade Riverside, Ottawa, (Ontario), K1A 0K3. Les intéressés pourront se procurer les documents de soumission en s'adressant à notre Service des plans d'Ottawa, à l'adresse susmentionnée (téléphone 613-998-9549 ou télex 053-3726/3727) et en déposant le montant indiqué.

Les plans, le devis et les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'association des constructeurs à

Winnipeg, Brandon, Thunder Bay ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Canada

L'Association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface

est à la recherche d'un(e)

Directeur(trice) général(e)

Principales responsabilités

- développer les stratégies de l'AE selon les orientations du conseil exécutif de l'AE
- faire de la recherche
- développer des documents informatifs
- aider au bon fonctionnement interne de l'AE
- assurer un lien entre le conseil exécutif de l'AE et ses membres

Compétence requise

- un degré universitaire ou l'équivalent
- très bonne connaissance du français écrit et parlé
- bonne connaissance de l'anglais et du français écrits et parlés
- expérience au sein de mouvements jeunesse et/ou étudiants sera considérée
- facilité à travailler en équipe
- expérience en relations publiques préférable
- bonne connaissance du milieu franco-manitobain

Salaire: à négocier **Entrée en fonction:** mi-septembre

Faites parvenir cotre curriculum vitae avant le 24 août à:

Monique La Coste
Présidente
L'Association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7

Enseignantes et enseignants bilingues

DEMANDÉS

La division scolaire de Brandon est à la recherche d'enseignantes et d'enseignants bilingues intéressés à enseigner dans un programme d'immersion française au niveau élémentaire pour la session d'automne 1984.

Le candidat sera en mesure d'enseigner en français et en anglais.

Le salaire est en fonction des normes salariales en vigueurs.

Les demandes d'emploi devront être adressées à:

Superintendent's Department
Brandon School Division nº 40
1031 - 6th Street
Brandon, Manitoba
R7A 4K5



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11h30 (heure centrale avancée) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372, ou aux adresses suivantes: 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); 1100 édifice Motherwell, 1901, avenue Victoria, Régina (Saskatchewan), sur versement aux dépôts exigible.

PROJET

No. 000418 - pour Environnement Canada
Wynyard (Saskatchewan)
Environnement Canada
Bureau Météorologique

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de l'association des constructeurs à Régina, (Saskatoon) et Prince Albert (Saskatchewan); à Winnipeg (Manitoba).

Date limite: le mercredi, 29 août 1984
Dépôt: 25,00$

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



Approvisionnements et Services Canada — Supply and Services Canada

Corporation de disposition des biens de la Couronne — Crown Assets Disposal Corporation

SURPLUS DU GOUVERNEMENT

VENTE PUBLIQUE

- **Automobiles**
- **Familiales**
- **Camions légers**
- **Fourgonnettes**



Inspection et vente

Mercredi le 22 août, 1984 12h00 à 20h00
Jeudi le 23 août, 1984 09h00 à 16h00

Date de clôture

Les offres seront reçues sur les lieux jusqu'à 16h00, jeudi le 23 août – date de clôture.

Les formulaires d'offres d'achat et les conditions de vente seront disponibles sur les lieux.



Lieu de la vente

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES CANADA
100, rue Otter
Winnipeg (Manitoba)
(204) 949-3295

L'honorable Charles Lapointe Ministre — The Honourable Charles Lapointe Minister

Canada

FERME D'ÉLEVAGE DE PORCS

À VENDRE

Vente # 17908

Ferme d'élevage à maturité de portées de porcs située à un km au nord de la ville de Blumenort.

La SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE CANADA acceptera des offres sur une terre de 660 pieds vers le nord par 660 pieds vers l'est, située au NE 34-7-6 E, d'une superficie d'environ 9.6 acres.

Les édifices inclus et situés sur la propriété sont des étables à porcs de 10.4 X 59.5 m. et de 9.2 X 29.3 m.; une lagune, un silo à grain en métal contenant approximativement 2000 boisseaux.

CONDITIONS SPÉCIALES:

L'acheteur de cette propriété doit se fier à sa propre inspection et connaissance de la ferme, et non aux renseignements ci-dessus ni à toutes autres représentations ou détails fournis verbalement ou par écrit par ou pour la Société du Crédit Agricole.

Toute offre d'achat doit être faite à l'aide d'un formulaire disponible auprès de la Société du Crédit Agricole sur demande à l'adresse ci-dessous ou à tout autre bureau de la Société.

Les offres d'achat pourront être présentées à partir de 13h00, le 17 septembre 84 au Bureau régional.

Avant de faire une offre, les gens intéressés devraient s'assurer que la propriété pourra être occupée et utilisée selon les fins proposées en accord avec les règlements municipaux et provinciaux.

La préférence va aux offres d'achat comptant, mais les offres d'achat à termes seront considérées. Les offres écrites devraient être soumises au Chef de Service Régional au 202-2989 Pembina Highway, Plaza Newdale, Winnipeg, Manitoba, R3T 2H5, au tél.: 261-0611.

Tout acheteur intéressé à se financer à travers la Société du Crédit Agricole devrait en discuter avec le Conseiller au Crédit au 202-2989 Pembina Highway, Plaza Newdale, Winnipeg, Manitoba, R3T 2H5, au tél.: 261-0611.

E. & O.E.



Parks Canada | Parcs Canada

Appel d'offres

Contrat nº 573/84-63

Pièces d'exposition du centre d'accueil des visiteurs de Batoche.

Trois tableaux historiques (Dioramas)

1. Camp d'hiver. 2. Premier jour de la bataille de Batoche. 3. Quatrième jour de la bataille de Batoche.

Le travail porte sur la construction de dioramas miniatures de haute qualité: tableaux scéniques d'événements historiques, comprenant un paysage, des personnages, des chevaux, etc., le tout accompagné d'un décor mural scénique peint.

Les soumissions ou les offres cachetées pour la totalité ou une partie du contrat doivent être envoyées à:

L'administrateur des contrats
Parcs Canada, région des Prairies
391, avenue York, 4e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4B7

Elles seront reçues jusqu'à: 15h00, le mercredi 5 septembre 1984.

Téléphone: (204) 949-6090. Télex: 07 57 461

On peut obtenir les documents relatifs à l'offre, dont une description détaillée des dioramas, à l'adresse ci-dessus.

Les documents relatifs à l'offre peuvent être examinés à l'adresse ci-dessus.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä

100 ans de conservation du patrimoine



100 years of heritage conservation



Transports Canada | Transport Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 15e étage, 333, rue Main, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

PROJET

Numéro de référence: 2352-84-05
DOSSIER: K 3031

Description des travaux:
Réfection de la toiture des casernes, du bâtiment des visiteurs et des ateliers et travaux connexes à Coral Harbour (Territoires du Nord-Ouest)

Date limite: Le 23 août 1984 à 14h00, heure locale

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs de Winipeg (Manitoba) et d'Edmonton (Alberta).

Instructions

La garantie versée pour les plans et les stipulations du contrat doit l'être sous forme de chèque bancaire tiré à l'ordre du Receveur général du Canada; elle sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: appeler le (204) 949-3801.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204) 949-4329.

Canadä

La Fédération provinciale des comités de parents
est à la recherche d'un(e)

COORDONNATEUR(TRICE)

pour le dossier Pré-scolaire

Description de tâches:

- répondra directement au directeur(trice) général(e);
- sera en charge de la programmation au niveau pré-scolaire telle qu'établie par le(la) directeur(trice) général(e) et le C.A.;
- coordonnera un programme d'information et de formation pour les comités de parents et animateurs(trices) au niveau pré-scolaire;
- sera en charge du mini-journal;
- devra être en mesure de promouvoir le mouvement pré-scolaire auprès des parents et autres intervenants afin que ceux-ci revendiquent les services qui répondront le mieux aux besoins de préparer les jeunes francophones pour leur entrée à l'école franco-manitobaine.

Conditions d'admissibilité:

- expérience dans le domaine pré-scolaire et en animation;
- bonne connaissance de la collectivité franco-manitobaine;
- connaissances dans le domaine de la jeune enfance;
- doit avoir une voiture à sa disposition.

Entrée en fonction: le 17 septembre 1984

Salaire: à négocier selon les qualifications.

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail concernant votre demande avant le 7 septembre 1984 à



La Fédération provinciale des comités de parents
273, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8



Agriculture Canada

Administration du Rétablissement agricole des Prairies | Prairie Farm Rehabilitation Administration

CONDUITE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU

DES SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues par le soussigné jusqu'à 14h00 heures, heure locale de Régina, jeudi le 30 août 1984, pour le Projet d'Approvisionnement en Eau d'Orminston, Contrat 4 - Conduite d'Approvisionnement en Eau. Le travail est situé entre un puits à pompte proposé approximativement 7.2 km à l'est d'Orminston, Saskatchewan, et un réservoir à eau proposé à Orminston. Le travail consiste à fournir et installer une conduite de 7 200 m pour l'approvisionnement en eau, complète avec soupapes d'air de sûreté et raccords associés.

Les plans et spécifications peuvent être consultés aux endroits suivants:

(1) Bureaux locaux de la Bourse des Constructeurs ou de l'Association des Constructeurs situés à Calgary, Edmonton, Winnipeg, Saskatoon, Régina, Moose Jaw et Swift Current;

(2) La municipalité rurale d'Excel, No. 71, située à Viceroy, Saskatchewan;

(3) Bureau Régional d'Ingénierie de l'ARAP (Saskatchewan), 5e étage, Immeuble Motherwell, 1901 rue Victoria, Régina, Saskatchewan S4P 0R5.

Les plans, spécifications et formules de soumission peuvent être obtenus à l'adresse suivante sur versement d'un dépôt de cinquante dollars (50$) payé en espèces, ou sous forme d'un chèque bancaire ébabli à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois suivant le jour du dépouillement des offres.

Ingénieur Préposé aux Contrats
5e étage, Immeuble Motherwell
1901, rue Victoria
Régina, Saskatchewan S4P 0R5
Tél. (306) 359-5265

Les seules offres retenues seront celles présentées sur les formules fournies par l'ARAP et remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission, et accompagnées avec garantie, en quantité et sous la forme spécifiée dans les documents de soumission.

Les gens intéressés sont conseillés de prendre les documents de soumission de l'Ingénieur Préposé aux Contrats à l'adresse ci-dessus, pour être certain de recevoir les avertissements supplémentaires.

La soumission la plus basse ou toute autre ne seront pas nécessairement acceptées.

A.F. Lukey
Directeur, Service de Génie
ARAP

Canadä

L'ÉCOLE PROVENCHER DIVISION SCOLAIRE DE SAINT—BONIFACE NO. 4

offre le programme Français partiel (50/50) qui permet l'étude et l'acquisition des deux langues officielles de notre pays dès la première année.

La maternelle est enseignée uniquement en français. L'enseignement se fait à 50% en français et 50% en anglais de la 1ère à la 9e année.

Au programme Français partiel, les disciplines à caractère culturel sont enseignées en français tandis que les disciplines à caractère utilitaire sont enseignées en anglais sauf pour "Language Arts".

Les cours de Language Arts (anglais), sciences, mathématiques, sont enseignés en anglais. Les cours de français, sciences sociales et d'hygiène sont enseignés en français. Les cours de musique, de catéchèse, d'éducation physique, arts et métiers et arts ménagers sont enseignés en français. La langue d'administration et de communication est le français.

L'ASSOCIATION DES PARENTS
DE L'ÉCOLE PROVENCHER

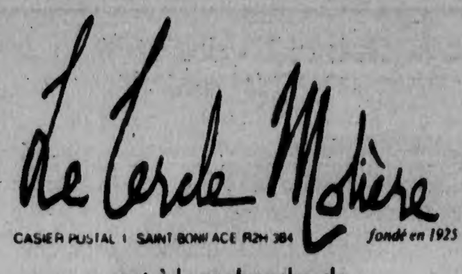


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

Avis public CRTC 1984-204. **Partage du canal communautaire.** Le Règlement sur la télévision par câble exige que toutes les titulaires de licence de télévision par câble réservent un canal du service de base à la programmation communautaire et que, sous réserve des conditions de sa licence, une titulaire ne peut distribuer au canal communautaire une programmation autre qu'une programmation communautaire, comme le définit ce Règlement. Le Conseil a reçu des représentations recommandant, vu le nombre croissant de services pouvant maintenant être télédistribués, qu'il permette aux titulaires de distribuer des émissions compatibles, de nature non commerciale, au canal communautaire, comme des émissions de services publics, de manifestations spéciales, le service de la "Broadcast News", des émissions pour enfants, ethniques et éducatives, pour autant que la programmation communautaire conserve la priorité. On a fait valoir que dans le cas d'entreprises plus petites en particulier, le canal communautaire n'est habituellement pas utilisé pour la journée entière. Le Conseil a adopté le point de vue voulant que cette capacité additionnelle devrait être disponible pour d'autres utilisations par la collectivité, sous forme d'un plus grand nombre d'émissions locales ou d'annonces communautaires. Le Conseil invite par la présente toute partie intéressée à lui présenter des observations au sujet du partage du canal communautaire aux entreprises de classe B (celles qui ont moins de 3 000 abonnés) pour des fins non commerciales seulement. Pour évaluer pleinement les répercussions de cette proposition, et sans vouloir limiter la portée des présentations, le Conseil invite les parties intéressées à formuler des observations sur les questions suivantes: 1. Quel serait l'effet que de permettre le partage du canal communautaire des entreprises de classe B? 2. Dans quelle mesure le fait de partager le canal communautaire limiterait-il ou empêcherait-il le développement de l'expression de la collectivité locale? 3. Avec quel genre d'émissions les titulaires devraient-elles être autorisées à partager le canal communautaire? Devrait-on songer à des services alpha-numériques comme le service de la "Broadcast News"? 4. Comment peut-on s'assurer que l'on accorde la priorité dans la grille horaire à la programmation commmunautaire si ce canal est partagé? 5. Une période précise (quotidienne ou hebdomadaire) devrait-elle être réservée à la programmation communautaire? Devrait-on limiter la programmation non communautaire qui partage le canal communautaire à un pourcentage précis de la grille horaire? 6. Les titulaires devraient-elles être tenues de produire un pourcentage minimum d'émissions communautaires avant d'être autorisées à distribuer d'autres genres d'émissions à ce même canal? 7. Devrait-on autoriser le partage du canal communautaire par condition de licence en vertu de circonstances spéciales, ou devrait on modifier le Règlement en ce qui concerne les entreprises de classe B? Les observations en réponse au présent avis doivent être reçues au plus tard le **14 septembre 1984** et être adressées au: Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa, K1A 0N2.

Canadä



est à la recherche de

téléphonistes

pour leur campagne d'abonnements 1984-85

(Une durée de cinq semaines)
du 27 août au 24 septembre de 18h00 à 21h00
S'adresser à Gabrielle Rogg 233-8053

POSTES À COMBLER

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

SUDBURY, ONTARIO

CBON, la radio de Radio-Canada dans le nord de l'Ontario, est à la recherche de candidats pour les postes suivants:

1 annonceur-opérateur
2 journalistes
1 adjoint aux relations avec l'auditoire

Tous les postes exigent une excellente connaissance du français et une bonne connaissance de l'anglais. On demande un minimum de deux ans d'expérience connexe pour les postes d'annonceur-opérateur et de journaliste. Une bonne connaissance du nord de l'Ontario et de la réalité francophone hors-Québec est un atout pour tous les postes.

Autres exigences: initiative, leadership et capacité de travailler en équipe; diplôme universitaire et/ou expérience pertinente dans le domaine.

Faite parvenir votre curriculum vitae et ruban d'audition à:



Gérard Delisle
Adjoint administratif
Société Radio-Canada
15, rue Mackenzie
Sudbury, Ontario
P3C 2A9



AVIS AU PUBLIC

CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont constitués de la propriété du MDN qui se trouve à environ 20 milles au sud-ouest de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9, du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine, dans la province du Manitoba. Le cas échéant, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant à l'officier du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement délimitées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est pas permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs sont dangereux. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JOSEPH HECTOR MAURICE GODIN, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnées devront être déposées à l'étude du soussigné au 25 - 185 Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 17 septembre 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 7e jour d'août 1984.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la succession.

MERCI

Nous désirons profiter de cette occasion pour remercier les employeurs et les étudiants qui ont contribué cette année au succès du Centre d'emploi du Canada pour étudiants. Après la fermeture du Centre de Winnipeg, le 24 août, les étudiants du postsecondaire qui sont à la recherche de travail devront s'adresser à un des Centres d'emploi du Canada sur le campus:

Université du Manitoba - 949-4491
Université de Winnipeg - 949-5383
Collège communautaire Red River - 949-2264

Les étudiants du secondaire à la recherche de travail à temps partiel devront contacter le Centre d'emploi du Canada le plus proche.

Les employeurs qui désirent embaucher des étudiants sont priés de contacter un des Centres d'emploi du Canada susmentionnés.

Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada

Canada





APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11h30 (heure centrale normale) (heure centrale avancée) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372, sur versement aux dépôts exigible.

PROJET

No. 150370 - pour Service Correctionnel Canada
Stony Mountain(Manitoba)
Établissement du Stony Mountain
Installation d'une nouvelle toiture

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de la Winnipeg Construction Association.

Date limite: le vendredi, 31 août 1984
Dépôt: 25,00$

INSTRUCTIONS

Le dépôt aférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

LA MAISON FRANCO-MANITOBAINE INCORPORÉE

est à la recherche d'un(e)

GÉRANT DE PROJET

Responsabilités:

Le gérant de projet sera responsable:

1) d'assister le propriétaire et l'architecte à la préparation des dessins détaillés, plans et devis;
2) d'obtenir les prix et les montants estimatifs des sous-traiteurs;
3) de surveiller les travaux et l'organisation du projet;
4) d'organiser les matériaux, la main-d'oeuvre, les outils, la machinerie, l'éclairage, le chauffage, etc., nécessaire à l'exécution des travaux;
5) des essais, des matériaux et des calculs de mélanges;
6) de tenir les comptes détaillés nécessaires à la bonne gestion financière;
7) d'obtenir tous les permis de licences requis pour l'exécution des travaux;
8) de la sécurité de tous les ouvriers et de l'outillage sur le lieu du travail;
9) des mesures de propreté sur le lieu de travail.

Qualifications:

1) Expérience requise en
- gérance de projet de construction d'envergure;
- achats de produits et de services;
- d'étude de plans et devis d'architectes;
- gérance d'un personnel.

2) Capacité de travailler en équipe.

3) Bonne connaissance du français et de l'anglais (parlés et écrits).

Salaire: à négocier
Entrée en fonction: à déterminer

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 24 août au:

Comité de construction
Maison Franco-Manitobaine Inc.
C.P. 145
200, ave de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 15e étage, 333, rue Main, Winnipeg (Manitoba), C.P. 8550 R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

PROJET

DOSSIER: K 3031

Description des travaux:
Services de nettoyage de l'édifice, Aéroport de Régina, Régina (Saskatchewan)

Date limite: Le 30 août 1984 à 14h00, heure locale

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 50$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Réunion d'information: Le 21 août 1984 à la salle du conseil de l'aérogare, aéroport de Régina, à 13h00, heure locale.

Les documents contractuels peuvent être consultés au bureau du directeur de l'aéroport de Régina, Régina (Saskatchewan).

Instructions

La garantie versée pour les plans et les stipulations tiré à l'ordre du Receveur général du Canada; elle sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: appeler le (204) 949-4363.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204) 949-4329.

Canada

UN MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU CANADA



AVEZ-VOUS REÇU VOTRE AVIS DE RECENSEMENT?

Si oui, c'est que votre nom paraît sur la liste électorale et que vous pourrez voter à l'élection en cours.

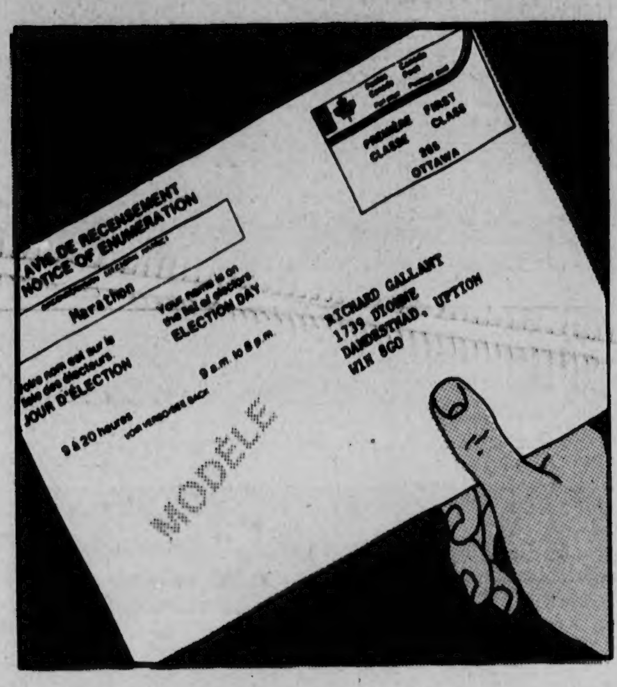
Autrement, c'est qu'il n'y figure probablement pas. Vous serez donc incapable de voter à l'élection à moins de corriger la situation d'ici le 17 août.

POUR FAIRE AJOUTER VOTRE NOM À LA LISTE ÉLECTORALE OU RECTIFIER UNE ERREUR

Appelez sans délai au bureau d'Élections Canada de votre circonscription et on vous dira comment procéder si vous avez qualité d'électeur.

AVEZ-VOUS LE DROIT DE VOTE?

Oui, si vous êtes citoyen canadien, êtes âgé de 18 ans ou plus et résidez dans votre circonscription depuis le 27 juillet.



CIRCONSCRIPTIONS

SAINT-BONIFACE - 255-4282
WINNIPEG/ASSINIBOINE - 284-0065
WINNIPEG/BIRDS HILL - 339-1641
WINNIPEG/FORT GARRY - 284-6611
WINNIPEG-NORD - 589-4327
WINNIPEG-NORD-CENTRE - 774-5568
WINNIPEG/ST. JAMES - 888-4551

HABITEZ-VOUS EN MILIEU RURAL?

Dans votre cas, la révision se termine le 15 août. Si vous avez qualité d'électeur, vous pouvez faire ajouter votre nom à la liste électorale en contactant votre recenseur ou le bureau d'Elections Canada de votre circonscription.

Même dans l'éventualité où votre nom ne serait pas sur la liste électorale, vous pourrez voter le jour du scrutin,

- si vous avez le droit de vote; et
- si une personne vous connaissant et dont le nom figure sur la liste électorale de votre section de vote peut répondre de vous sous serment.

Elections Canada publiera bientôt un message sur le vote anticipé. Recherchez-le dans ce journal.

Jean-Marc Hamel,
Directeur général
des élections du Canada

LES 15, 16 ET 17 AOÛT, C'EST LA RÉVISION!

ELECTIONS CANADA

UNE AGENCE NON PARTISANE DU PARLEMENT FÉDÉRAL